



BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

18/03/2020

Gestion des finances publiques

La direction du Contrôle financier réalise 96% de son plan d'action 2019



Gestion des finances publiques

La direction du Contrôle financier réalise 96% de son plan d'action 2019

La rentrée solennelle de la direction du Contrôle financier a eu lieu les 16 et 17 mars, à l'Espace Latrille Events.

La direction du contrôle financier a fait sa rentrée officielle les 16 et 17 mars, à l'Espace Latrille Events, dans un contexte marqué par le basculement de la Côte d'Ivoire au budget-programmes. « Bilan de la gestion budgétaire 2019 et perspectives 2020-2022, dans le cadre des Budgets-programmes » est le thème de l'atelier. Acteur clé de la nouvelle doctrine budgétaire du pays, les contrôleurs financiers ont vu leur rôle renforcé. En effet, à travers l'adoption du budget-programmes, conformément à une directive de l'Uemoa, le gouvernement ambitionne d'avoir une meilleure couverture de son action en matière de contrôle ; de renforcer la transparence dans les attributions des marchés publics ; d'avoir une gestion budgétaire encore plus transparente et plus saine ; d'améliorer de manière significative l'atteinte de résultats ; d'améliorer considérablement l'efficacité dans la gestion budgétaire ; assurer un meilleur suivi de ses matières tant meubles, immeubles, qu'immatérielles. « Et pour toutes ces ambitions, l'État compte s'appuyer aussi et surtout sur le Contrôleur financier », a fait remarquer N'da Kacou Joseph Ange, directeur du contrôle financier, à ses collaborateurs. Avant de les inviter à peser les responsabilités qui sont les leurs, à se les approprier et à s'engager à ne ménager aucun effort dans l'accomplissement de leur devoir. La direction du contrôle financier aborde l'exercice 2020 aurobolée d'un bilan



Les responsables et agents de la direction du Contrôle financier ont été félicités pour les bons résultats réalisés en 2019.

positif. « Nous avons pu assister avec satisfaction à un ensemble d'initiatives prises par la direction du contrôle financier pour permettre à votre structure d'avoir une position avant-gardiste dans la mise en œuvre de cette réforme », a soutenu Grambouts Soiliho, chef de cabinet du ministre auprès du Premier chargé du Budget et du portefeuille de l'État. « Sans rentrer dans les détails de la communication qui sera faite sur le bilan 2019, je pourrais d'ores et déjà affirmer que la direction du contrôle a atteint les objectifs de l'année 2019, au regard de la qualité des réflexions produites jusque-là », a-t-il poursuivi. Selon le bilan d'exécution du plan d'action stratégique (Psa) de la direction du contrôle financier 2019 reparti en 48 actions, 96% de prévisions ont été réalisées. Ces actions ont porté no-

tamment sur l'appropriation du Pas-Dcf 2019 par l'ensemble des contrôleurs financiers ; la facilitation des

étapes préparatoires des actions entreprises ; la mise en place d'un plan d'engagement des dépenses arrêté au Pas-Dcf 2019, lequel a permis la programmation réaliste des tâches des différentes actions sur le calendrier de gestion budgétaire 2019 ; le recadrage du Pas-Dcf 2019 sur les ressources effectivement mobilisées, de suivre les progrès vers la réalisation des différents livrables et de motiver leur obtention dans les délais. La direction du contrôle financier a produit également plusieurs documents dont un manuel de procédures de contrôle des dépenses publiques ; un manuel de procédures axé sur les projets (Mpap) et un référentiel de prix de chaque bailleur ; la cartographie des risques

sur l'exécution de la dépense publique ; un cadre général de l'élaboration des normes du contrôle interne dans les programmes et unités administratives en Côte d'Ivoire ; un recueil de textes relatifs à la réforme budgétaire ; le document portant procédures d'exécution de la dépense publique dans le cadre du budget-programmes ; le document retraçant les actes à produire par les acteurs budgétaires ainsi que le chronogramme de la matrice d'action du Contrôleur Financier ; les modèles de documents à produire par le Contrôleur Financier ; le Code d'Éthique. En outre, des outils informatiques et applicatifs ont été développés.

DAVID YA

Salon international de l'aviation et de l'aéronautique d'Afrique La première édition en mars 2021

Le premier Salon international de l'aviation et de l'aéronautique d'Afrique (Salia) est prévu à Abidjan en mars 2021. L'information a été donnée le 16 mars à Cocody-Angré-7e tranche, lors d'une conférence de presse organisée à cet effet par Anselme Eba, promoteur de l'événement. Anselme Eba a expliqué que c'est la volonté de contribuer à la dynamisation de l'industrie de l'aéronautique en Afrique, en faisant de la Côte d'Ivoire la locomotive de l'aviation sur le plan régional à l'horizon 2050 qui a motivé cette initiative. Le promoteur du Salia entend également permettre aux jeunes de mieux appréhender l'aviation

et les opportunités qu'il y a à embrasser ce secteur. « Le Salia se veut être un cadre, une vitrine, une plateforme de rencontre et d'échange des acteurs publics et privés nationaux et internationaux des professionnels du secteur de l'aviation. En vue de présenter un éventail de leurs innovations, de leurs technologies et de leur savoir-faire, de leurs produits et services », a-t-il précisé. À en croire Anselme Eba, ce salon réunira plusieurs experts et professionnels du secteur venant de divers horizons européens et africains qui auront à vendre les métiers liés à l'aviation. Les échanges avec le public devraient permettre de mieux éclairer les uns et les autres,

selon lui. Mais avant la tenue du Salia 2021, Anselme Eba a annoncé des activités annexes au cours de cette année 2020. Il s'agira notamment de « Miss internationale hôtesse de l'air », une plateforme et un concours de beauté qui viendra présenter les différentes opportunités dans le secteur de l'aviation pour les jeunes filles qui veulent être hôtesses de l'air, agents d'escale, etc. Il a aussi annoncé le concours du « meilleur dessinateur d'avion de demain » réservé aux enfants (6 à 12 ans), avec pour objectif de motiver l'esprit de créativité des petits en mettant en évidence leur ingéniosité en matière de conception d'avion. En outre, le Salia

sera précédé du « Gastro air » qui donnera l'opportunité aux restaurateurs de pouvoir présenter les différents mets que les passagers des différentes compagnies aériennes pourront consommer. Quant au « Air-fashion », c'est une plateforme dédiée aux couturiers et stylistes, qui habilleront éventuellement le personnel navigant des compagnies aériennes, les hôtesses de l'air et des pilotes. Il faut noter que plus de 50 000 aéronaves sont annoncés sur le marché mondial du transport aérien dans les prochaines années, avec les opportunités que cela ouvrira dans les différents métiers annexes.

ABOUBAKAR BAMBA

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
Union - Discipline - Travail
Agence Nationale De l'Environnement
ANDE

ENQUÊTE PUBLIQUE A OUPYOYO

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), à travers l'Agence Nationale De l'Environnement (ANDE), porte à la connaissance de la population ivoirienne que, dans le cadre de la validation du rapport de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE SOUBRE ET DES LOCALITÉS ENVIRONNANTES (OKROUYO - MEAGUI ET GRAND-ZATTRY), présenté par la société YELLOW RIVER ENGINEERING CONSULTING (YREC), une Enquête Publique est organisée à OUPYOYO du LUNDI 16 MARS 2020 au VENDREDI 27 MARS 2020 inclus.

A cet effet, un registre est ouvert à la SOUS-PREFECTURE DE OUPYOYO pour recevoir et enregistrer toutes les réclamations et observations qui pourraient être faites, et ce, tous les jours ouvrables de 07h30 min à 12h30 min et de 14h30 min à 16h30 min.

LA DIRECTRICE
Madame Madeleine Sopi ACKO

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
Union - Discipline - Travail
Agence Nationale De l'Environnement
ANDE

ENQUÊTE PUBLIQUE A DJEKANOY

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), à travers l'Agence Nationale De l'Environnement (ANDE), porte à la connaissance de la population ivoirienne que, dans le cadre de la validation du rapport de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du PROJET DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE EMPLOISSEUR ET DE DISTRIBUTION DE GAZ BUTANE A YAMOUSSOUKRO, présenté par la société DISTRICOM, une Enquête Publique est organisée du LUNDI 16 MARS 2020 au VENDREDI 27 MARS 2020 inclus.

A cet effet, un registre est ouvert à la PREFECTURE DE YAMOUSSOUKRO pour recevoir et enregistrer toutes les réclamations et observations qui pourraient être faites, et ce, tous les jours ouvrables de 07h30 min à 12h30 min et de 14h30 min à 16h30 min.

LA DIRECTRICE
Madame Madeleine Sopi ACKO

Regard

Chacun est son propre policier

Le monde entier traverse une crise sanitaire préoccupante. La Côte d'Ivoire n'a pas pu échapper à la propagation du coronavirus, ce virus mortel, comme lors de l'épidémie d'Ebola qui a touché des pays voisins sans franchir les frontières ivoiriennes. Le coronavirus, lui, a pu franchir les frontières ivoiriennes. Alors que faut-il faire ? Les dispositions de prévention prises par le gouvernement depuis la détection du premier cas (qui est par ailleurs déclaré guéri) se sont renforcées. Notamment avec les 13 mesures complémentaires que le Conseil national de sécurité a prises lundi, sous la présidence du Chef de l'Etat.

Les Ivoiriens qui ont tendance à minimiser les faits dramatiques doivent comprendre

Par GERMAINE BONI

que l'heure n'est plus au jeu. Cette fois-ci, il faut prendre au sérieux cette épidémie déclarée pandémie. Il s'agit là d'une crise sanitaire mondiale à laquelle chaque pays doit faire face. Les mesures dictées par le gouvernement doivent être mises en œuvre de la plus stricte des façons, sans toutefois tomber dans la panique. C'est cette panique qui justifie la ruée des Abidjanais vers les grandes surfaces pour s'approvisionner en vivres. Le ministre de la Communication et des Médias, Sidi Touré, qui est passé sur les antennes de la télévision nationale hier au journal télévisé de la mi-journée, a rappelé avec insistance ces mesures et les comportements hygiéniques que les populations doivent observer en prévention à la pandémie. « Le gouvernement veille sur la population en édictant des mesures de protection contre le virus. Mais il revient à la population d'avoir de bons comportements. Toutes les mesures se mettent en place pour protéger la population. Mais il revient à chacun de s'en approprier. Les leaders religieux, les chefs de communauté, les chefs de quartier doivent s'approprier ces mesures. Chacun doit faire la police autour de soi... » Tels sont les quelques morceaux choisis de la déclaration du ministre Sidi Touré qui a aussi invité les uns et les autres à « ne pas céder à la panique ». Rien ne doit être négligé, respecter scrupuleusement les mesures prises éviterait à la Côte d'Ivoire l'écotombe due au coronavirus.

Riz, huile, sucre, poisson, viande congelée, lait, etc.
La Côte d'Ivoire a pris toutes les dispositions

Les populations ivoiriennes jouent la carte de la prudence face à la menace du coronavirus et font les provisions pour le moyen terme.

Le ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, s'est voulu très rassurant hier. « La Côte d'Ivoire a pris toutes les mesures pour éviter les pénuries », a-t-il affirmé dans un entretien téléphonique. Le pays dispose, selon le représentant du gouvernement, de suffisamment de stocks sur plusieurs mois pour répondre aux besoins des populations. Pour ce qui concerne le riz importé, le ministre explique que la Côte d'Ivoire a une disponibilité de 500 000 tonnes qui peuvent couvrir une période de quatre à cinq mois. De même, une commande de 140 000 tonnes est en route pour s'ajouter au stock déjà disponible. Pour la tomate, c'est un stock de 52 244 tonnes qui peut couvrir les cinq prochains mois. Quant au lait et au poisson, le pays dispose de 4760 et 91 500 tonnes qui peuvent couvrir ses besoins durant quatre mois. Pour la viande congelée (estimée à 37 586 tonnes), le pays dispose d'un stock de trois mois. Pour le sucre, le stock estimé à 92 678 tonnes va jusqu'à cinq mois. Cette disponibilité du sucre, estime le



Le ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, appelle les populations à ne pas céder à la panique. (PHOTO: DP)

représentant du gouvernement, « couvre la période de ramadan » également. Pour l'huile de table, Souleymane Diarrassouba rassure aussi que « la matière première est disponible » pour répondre aux besoins des populations. Pour le vivrier, à ce niveau, il n'y a également pas de problème, soutient le ministre du Commerce et de l'Industrie. A l'occasion, il a appelé les

populations vivant dans le pays « à ne pas céder à la panique, à maintenir les pratiques habituelles pour ne pas créer de pénuries artificielles ». Et pour cause, depuis quelques jours, avec les premiers cas de coronavirus testés positifs dans le pays, un vent de panique souffle sur les populations, en particulier celles d'Abidjan où les populations s'ap-

provisionnent massivement en produits alimentaires de grande consommation. Tout en invitant les populations à « faire leurs courses comme par le passé », dans un élan de solidarité, il a appelé ceux qui ont suffisamment de moyens financiers à ne pas s'approvisionner au détriment des plus pauvres.

ANOH KOUAO

Mise en garde

Sur un ton ferme, le représentant du gouvernement a mis en garde certaines personnes ou entreprises qui font de la surenchère, car s'étant approvisionnées pour certains produits comme le gel de main en grande quantité au point de créer des pénuries qui ne devaient, normalement, pas être. Face aux produits hydroalcools qui manquent sur le marché, notamment le gel de main, la production est passée de 2000 cartons par jour à 25000. Sur ce point, le gouvernement travaille avec l'entreprise en question et des partenaires à l'extérieur pour assurer la disponibilité de certains intrants pour continuer à assurer la production. « Il faut éviter les

pratiques spéculatives, rien ne justifie cela », tranche le ministre. Contre les opérateurs véreux, il rappelle que « la loi » est avec le gouvernement, qui peut fixer des prix et que ceux-ci s'exposent à de lourdes sanctions qui peuvent aller de la saisie des marchandises à la fermeture des magasins. « Nous sommes en concertation avec l'ensemble du secteur privé et des industriels. Le gouvernement est avec les populations et travaille pour elles », rassure le ministre. Face à l'urgence, le ministère du Commerce et de l'Industrie prévoit une rencontre aujourd'hui avec les acteurs intervenant dans le secteur.

ANOH KOUAO

● Supermarchés et grandes surfaces pris d'assaut



Les produits de grande consommation sont les plus sollicités. (PHOTO: JOSÉPHINE KOUADIO)

Un tour, hier, dans des supermarchés ou hypermarchés nous a permis d'en faire le constat. Dans le quartier de Cocody Riviera 9 kilos, au Cap Nord, peu avant 10 heures, c'était déjà l'affluence au Casino supermarché dans ce centre commercial. Dans les rayons, des produits de

grande consommation tels que le riz, l'huile, le lait, l'eau de javel, le papier hygiénique, le sucre, l'eau minérale, etc., étaient les plus recherchés par les populations. « Depuis dimanche 15 mars, nous avons remarqué de plus en plus d'affluence avec des populations qui viennent s'approvisionner

sans cesse », fait remarquer Kouadio Kouamé, agent de sécurité rencontré dans le Casino. La conséquence est que dans certains rayons des produits comme le sucre, le riz commencent à manquer. A une centaine de mètres, non loin du Cap Nord, dans un supermarché de la Compagnie de distribution de Côte d'Ivoire (Cdc) qui vend des produits au détail comme en demi-gros, le décor est le même. Le riz, l'huile, le lait, l'eau de javel, le papier hygiénique, le sucre l'eau minérale s'achètent par grande quantité. A Abidjan Mall, dans la même commune de Cocody, même si au petit matin, ce n'était pas encore l'affluence à la superette Sococé, les clients en ressortaient avec ces produits de grande consommation. « Hier (16 mars, Ndlr), nous avons reçu une forte quantité d'eau minérale. Ce matin, tout ce stock a été écoulé en moins de 24 heures », explique Moro Francis, gérant adjoint. « Nous ouvrons habituellement à 8 heures. Déjà à 10H30, la recette se situe à trois millions

de FCfa. Hier, pour toute la journée, c'était huit millions de FCfa », ajoute le gérant. En raison de ces mouvements dans les commerces de grande surface, Moro Francis appelle les autorités à renforcer la sécurité autour de ces établissements. « Il faut s'approvisionner pour éviter toute surprise désagréable. Tout peut arriver. On ne sait jamais », confie Koutouan Bernard. Ce père de famille, en compagnie de sa fille âgée d'environ 10 ans, après s'être ravitaillé en riz, huile, eau de javel, lait et eau minérale, attend un taxi pour rentrer à la maison. Presque dans toutes les communes d'Abidjan, district où vivent près de 20% de la population ivoirienne, c'est pratiquement la psychose. De Yopougon à Marcory en passant par Adjamé. Au supermarché Cash Ivoire, à Adjamé Liberté (en face des tours), même si ce matin l'affluence n'est pas grande, un employé fait remarquer que depuis quelques jours, surtout dans la soirée, les clients, de plus en plus nombreux, s'arrachent les produits de grande

consommation. Ekissi Rosemonde en fait partie. Pour parler à toute éventualité, elle a « fait suffisamment d'achat » pour sa famille. Dans un autre supermarché Cash Ivoire, Koné Mamadou, le gérant adjoint, explique qu'en raison des approvisionnements massifs des populations, le riz commence à manquer dans les rayons. Sans compter le gel hydroalcools. « Nous sommes vraiment débordés... » commente-t-il. En observant ces approvisionnements massifs que font les populations en raison de la pandémie du coronavirus, le Président de la République, selon le ministre auprès du Premier ministre, chargé de la Promotion de l'investissement privé, Emmanuel Essis Esmel, a instruit les ministères concernés de prévoir l'impact très prochain de ce virus sur notre économie : « Nos spécialistes vont se mettre à la tâche pour évaluer les conséquences sur le fret aérien, le cacao, d'autres spéculations, les partenaires... »

A. KOUAO

Mercredi 18 mars 2020

Fraternité Matin **À la une**

● **Les évêques invitent à respecter les mesures prises par le gouvernement**



Parmi les informations communiquées par Mgr Gaspard Beby Gnèba, on note la fermeture des séminaires. (PHOTO : MAD)

Les évêques catholiques ont rejoint le Conseil national de sécurité (Cns) dans la lutte contre le Coronavirus. Ils ont pris des dispositions pour l'application intégrale des mesures du Cns. Elles ont été annoncées hier aux environs de 11h à la presse au siège de la Conférence des évêques catholiques à la Riviera III, par Mgr Gaspard Beby Gnèba, évêque de Man. Il a fait savoir que les séminaires sont fermés pour une période de 30 jours, depuis hier. Les fidèles catholiques sont invités, a-t-il affirmé, au strict respect de la mesure interdisant des rassemblements de plus de 50 personnes et les salutations avec contact physique. Il a appelé au respect de la distance d'un mètre entre les personnes, du lavage fréquent des mains et de la recommandation de tousser ou d'éternuer dans les mouchoirs à usage unique. Mgr

Gaspard Beby Gnèba a annoncé des mesures supplémentaires : les salutations et les gestes de paix liturgiques se feront désormais en levant la main vers le frère ou la sœur. En cette période du carême, le chemin de croix qui habituellement draine du monde dans les paroisses se fera en famille ou en Ceb avec un nombre limité n'excédant pas 50 personnes. La catéchèse et les pèlerinages de carême sont suspendus. Les dévotions et les activités des mouvements et associations se limiteront à la pratique familiale. « Toute prière personnelle respectueuse des consignes de distance est autorisée », a dit l'évêque. Quant aux messes, les paroisses devront s'organiser de façon responsable en respectant les normes édictées par le gouvernement. « Chaque jour, les radios catholiques et Ecclesia TV

veilleront à diffuser la messe et d'autres dévotions à l'intention des fidèles », a-t-il ajouté. Les confessions, a-t-il dit, sont interdites également pendant 30 jours, à compter d'hier. Pour la célébration individuelle du sacrement, la distance d'au moins un mètre doit être observée entre le célébrant et le pénitent. Concernant le sacrement de mariage, a précisé Beby Gnèba, toutes les paroisses s'organiseront également en respectant les consignes du gouvernement. Toujours pour respecter les consignes du gouvernement, les veillées funèbres se feront en famille avec un nombre limité à 50 personnes, les messes de requiem sont également autorisées, mais avec le même nombre de personne. Quant aux enterrements, ils se feront dans la stricte intimité familiale.

L'évêque de Man a annoncé que les présentes dispositions restent valables pour la semaine sainte et les célébrations pascales, et seront reconduites si nécessaire. « Tous les engagements extérieurs de l'Eglise, notamment la Conférence des évêques, celle des congrégations et institutions seront également reportés jusqu'à nouvel avis », a-t-il déclaré. Il avait à ses côtés le père Emmanuel Wohinin, secrétaire général de la Conférence des évêques, l'Abbé Augustin Obrou, chargé de communication.

MARIE-ADÈLE DJIDJÉ

● **L'accompagnement et l'accueil des voyageurs interdits dans les aéroports**



Le Ministre Amadou Koné a échangé, hier, avec les acteurs du secteur.

Dans le cadre de la prévention des risques de contamination liés au coronavirus Covid-19, le ministre des Transports porte à la connaissance du public et des usagers de l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan que l'accompagnement et l'accueil des voyageurs sont interdits dans les aéroports jusqu'à nouvel ordre. L'accès aux aéroports pas-

sagers est désormais limité uniquement aux voyageurs et au personnel exerçant une activité à l'aéroport. Le ministre des Transports exhorte l'ensemble des usagers des plateformes aéroportuaires à la responsabilité et au strict respect de ces mesures de santé publique.

Fait à Abidjan, le 17 mars 2020
AMADOU KONÉ
MINISTRE DES TRANSPORTS

● **Appel à la pondération**

Un vent de panique souffle en ce moment sur la ville d'Abidjan, où depuis quelques jours, les supermarchés et grandes surfaces sont pris d'assaut par une population angoissée. Le pic est atteint depuis l'annonce des mesures arrêtées par le gouvernement comme si le ciel s'abaissait sur nos têtes. De longues et inimaginables files devant les caisses, des caissières essouffées, des clients nerveux... On achète tout. Ce qui est essentiel, comme ce qui ne l'est pas. Ainsi, dans les chariots, du riz, de l'huile, de l'eau, etc. Mais aussi, du fromage, du yaourt et du lait, des produits périssables qu'ils ne pourront même pas conserver plus d'une semaine. Certains ont même vidé leurs réserves à la banque pour s'approvisionner sans même penser à avoir de l'espèce sur eux, en cas d'urgence. Un spectacle digne des temps d'apocalypse. Le comble, c'est la démesure

dont font preuve certains qui achètent à eux seuls plus de cinq sacs de riz, plusieurs cartons de gels hydro alcooliques, comme s'ils allaient se laver avec ces produits. Certes le Coronavirus (Covid-19) est grave. Personne n'ignore la dangerosité de cette maladie subitement réapparue sur la scène et qui décime les populations. La Côte d'Ivoire n'est pas en reste avec six cas, en moins d'une semaine. Mais ce n'est pas encore la fin du monde ! Car l'épidémie est maîtrisable. La preuve, sur ces six cas, le premier est guéri. On rapporte aussi le cas de personnes en pleine psychose face à la maladie. Non seulement elles paniquent devant tout individu qui toussé ou éternue, mais s'enfuient devant toute équipe du corps médical transportant un cas suspect. Une telle situation se serait produite au Chu de Cocomy, lundi vers 18 heures. A la vue d'une équipe de pompier, c'était le branle-bas. Ce qu'on attend de nous pour

l'heure, c'est de respecter les mesures conservatoires prises par le gouvernement pour éviter la propagation du virus et non céder à la panique, au risque de semer les germes de « deux autres pandémies », à savoir une inflation et la famine. Car les commerçants ne tarderont pas à augmenter le prix des denrées.

D'ailleurs, parmi tous les clients des supermarchés, se trouvent forcément ceux qui achètent et font une forme de théaurisation pour revendre en période de « disette ». Les premiers perdants seront encore nous, pauvres consommateurs. Car, même si le gouvernement peut sanctionner, fera-t-il la police derrière chaque habitant dans les boutiques face à une flambée des prix des boîtes de lait et de sucre ? Donc, allons-y doucement... ■

MARCELLINE GNEPROUST

● **L'injs de Marcory réquisitionné**

Les mesures courageuses et salvatrices prises par le Président de la République lors du Conseil national de sécurité du 16 mars sont entrées dans leur phase active depuis hier matin avec la fermeture des établissements scolaires et universitaires. La mise en quarantaine obligatoire pour 14 jours des ressortissants ivoiriens et des résidents permanents non ivoiriens en provenance de l'étranger est aussi effective depuis hier soir. L'Institut national de la jeunesse et des sports (Injs) dans la commune de Marcory a été réquisitionné à cet effet. Ce complexe de plus de 2000 lits qui a accueilli les athlètes des Jeux de la francophonie en 2017, sera transformé en

centre de transit médical. L'information a été donnée par le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Aka Aouélé, face à la presse à son cabinet. Sans donner les détails de la mise en quarantaine, l'on retient toutefois que les passagers visés seront accompagnés et suivis par les services sanitaires. Les éventuels malades du coronavirus seront conduits au service des maladies infectieuses du Chu de Treichville pour être pris en charge, selon le protocole médical en vigueur. « Ceux qui arrivent ce soir (17 mars, Ndlr) à l'aéroport seront conduits directement à l'Injs », promet le ministre Aka Aouélé. Il faut noter que le premier cas suspect est apparu dans le mois de février avant la confirmation du

coronavirus en Côte d'Ivoire le 10 mars, quelques jours après son entrée sur le territoire ivoirien. Les autorités sanitaires ont expliqué que le sujet aurait pris du paracétamol pour échapper au contrôle médical aéroportuaire. La mise en quarantaine des voyageurs en provenance des foyers endémiques intervient une semaine après, avec l'importante décision du Président de la République. « Il fallait élaborer un plan de riposte... », explique le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique. Qui soutient qu'aucun nouveau cas n'a été encore porté à sa connaissance.

MARC YEVOU

● L'Union africaine au secours du continent

Is sont venus de vingt pays africains choisis par l'Union africaine pour renforcer leurs capacités face à la pandémie du coronavirus. Eux, ce sont des spécialistes en Prévention et contrôle des infections (Pci) qui se sont retrouvés à Abidjan à l'initiative de l'Union africaine (Ua), du 11 au 13 mars au Radisson Blu Hôtel dans la zone aéroportuaire. L'objectif de la rencontre d'Abidjan, à en croire la représentante spéciale locale du président de la Commission de l'Ua, Josephine Charlotte Mayuma Kala, est d'une part de former les responsables de la Pci pour leur permettre de mener des formations similaires dans leurs pays respectifs. D'autre part, l'Ua veut promouvoir la mise

en place de programmes de Pci avec l'adhésion et l'engagement des gouvernements. Pour aboutir à l'élaboration des matériels de formation harmonisés et adaptés au coronavirus. En somme, l'organisation continentale veut harmoniser les protocoles en Afrique à l'instar des autres continents pour une meilleure réponse à la pandémie. « Nous ne sommes pas à la première rencontre. Nous venons du Nigeria où les experts africains se sont rencontrés pour des échanges d'expériences. Il faut faire en sorte d'adopter une stratégie commune de prévention tant dans nos États que dans la surveillance de nos frontières », explique Charlotte Mayuma. Le ministère de la San-

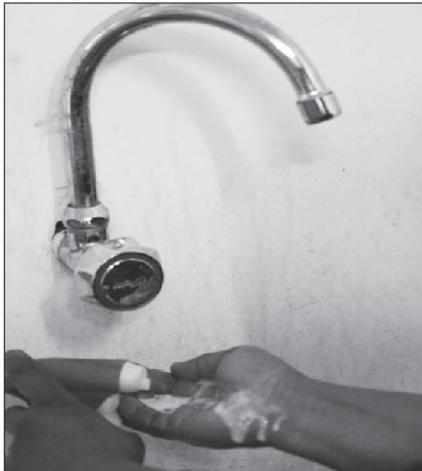
té et de l'Hygiène publique de Côte d'Ivoire ne pouvait attendre meilleure occasion que celle offerte par l'Ua. Le directeur général de la santé, le professeur Samba Mamadou, a traduit la gratitude du gouvernement ivoirien à l'organisation continentale pour le choix d'Abidjan et l'initiative de la formation. Pour lui, les systèmes de santé seront éprouvés par des maladies émergentes. Il convient donc d'anticiper pour mieux prévenir. C'est pour cela qu'il dit placer beaucoup d'espoir en la rencontre d'Abidjan. Il a, par ailleurs, rappelé les dispositions prises par la Côte d'Ivoire pour une riposte épidémiologique adéquate.

MARC YEVOU

Pays affectés

	C	D	R		C	D	R
Egypte	166	4	32	Namibie	2	0	0
Afrique du Sud	62	0	0	Togo	1	0	0
Algérie:	60	5	12	Gabon	1	0	0
Maroc:	38	2	1	Guinée	1	0	0
Sénégal	27	0	2	Mauritanie	1	0	0
Tunisie	24	0	1	Soudan	1	1	0
Burkina Faso	15	0	0	Eswatini	1	0	0
Cameroun	10	0	0	Guinée équatoriale	1	0	0
Rwanda	7	0	0	Centrafrique	1	0	0
Ghana	6	0	0	Congo	1	0	0
Côte d'Ivoire	6	0	0	Libye	1	0	0
Ethiopia	5	0	0	Tanzanie	1	0	0
Seychelles	4	0	0	Somalie	1	0	0
RD Congo	4	0	0				
Kenya	4	0	0				
Nigéria	3	0	1				

● Administrations, entreprises et commerces pour le lavage systématique des mains



l'agent de commerce. Autre lieu, même dispositif. La boulangerie - restaurant - glacerie *La baguette française* aux II-Plateaux à Cocody, a, elle aussi, opté pour le lavage systématique des mains au gel hydro-alcoolique. Tous les clients du restaurant et de la boulangerie sont soumis au même rituel. Les employés arborent également tous des cache-nez. « On nous a demandé d'être très prudents et de respecter strictement les consignes pour se protéger du coronavirus », témoigne Angela, une serveuse. Elle révèle que ses employeurs ont pris ces mesures depuis quelques jours, bien avant celles annoncées lundi par le gouvernement ivoirien.

Les dispositifs de lavage des mains, on en trouve également devant la plupart des entreprises au Plateau et également dans des cabinets ministériels. Au 19^e étage de la Tour D, à la cité administrative, l'on est accueilli aux portes de l'ascenseur, dans le hall du ministère de l'Assainissement et de la Salubrité (Minass), par un agent de sécurité qui propose à tout visiteur une dose de gel désinfectant. « Si le Président de la République lui-même fait le même geste partout où il va, il n'y a pas de raison que les ministres et leurs collaborateurs ne suivent pas l'exemple. Dans tous les cabinets et structures sous tutelle, vous constaterez que le lavage systématique des mains fait désormais partie des habitudes », explique Larissa Kouakou, du service communication.

GERMAIN GABO

Face à la menace de la maladie à coronavirus, de nombreuses administrations, entreprises et grandes surfaces commerciales abidjanaises exigent désormais de tout visiteur ou usager le lavage systématique des mains. Elles sont légion, les structures qui, dans le district d'Abidjan, ont, pour juguler une éventuelle propagation de la pathologie, installé à leur entrée un dispositif composé de gels hydro-alcooliques ou d'eau et de savon liquide pour tout venant. Hier, au supermarché « Bon Prix » de Yopougon Niangon, les clients qui, en masse, ont pris d'assaut l'espace commercial, avaient obligation de se désinfecter les mains

au gel hydro-alcoolique. Des vigiles postés à la porte appliquaient une dose à chaque usager. « Il est toujours bon d'avoir les mains propres dans cette période de coronavirus afin de ne pas contaminer ou être contaminé par son prochain. Nous avons décidé d'installer ce dispositif pour rassurer nos clients », fait savoir Justin, un responsable du supermarché. A son avis, il ne faut négliger aucun détail sur tout ce qui est recommandé pour freiner la propagation du coronavirus. « Si les populations, dans leur diversité, respectent les mesures prises par les dirigeants nationaux, je suis convaincu que cette pathologie sera très vite circonscrite en Côte d'Ivoire », soutient

● Rupture générale des masques de protection et des gels hydro-alcooliques



Les Ivoiriens se protègent de plus en plus avec les masques de protection.

(PHOTO: JOSÉPHIN KOUADIO)

Du fait de la psychose liée à la pandémie du coronavirus, il y a une rupture générale des masques de protection et des solutions hydro-alcooliques au niveau de la Côte d'Ivoire. « Jusqu'à lundi nous en avions, mais en ce moment tout est parti ». L'information nous a été donnée hier par le Dr Kouadio Kokora à la pharmacie Saint Pierre des Rosiers de la Riviera III. « Ce sera difficile d'en avoir, je ne vous le cache pas », a-t-il dit. En indiquant que les mesures d'hygiène courantes suffisent à maîtriser le risque de contagion : « Il faut se laver

les mains. Observer surtout le confinement. On demande aux gens de rester chez eux, c'est une très bonne mesure, parce que ce sont les contacts d'homme à homme qui permettent au virus de circuler. Le virus lui-même ne circule pas. La mesure qui consiste à se laver les mains, ne pas se faire de bise, ne pas se cogner la tête comme nous en avons l'habitude, ne pas se regrouper suffisent. Les casques, c'est bien, mais seulement quand on est infecté. Quand on n'a pas l'infection, porter le casque ne signifie rien pratiquement ». Les derniers cartons des

solutions hydro-alcooliques tant recherchées en cette période, ainsi que les masques de protection, sont épuisés dans sa pharmacie. Même constat dans deux surfaces commerciales où nous nous sommes rendus au Plateau et à Marcory. Les clients étaient plutôt préoccupés à faire des provisions. L'une des responsables de l'espace commercial du Plateau a confirmé le fait que l'affluence de ces derniers temps est plus importante qu'en temps normal.

M-A DJIDJÉ

• La Cea estime la baisse des recettes d'exportation de l'Afrique à environ 59 539 milliards de F Cfa

La Commission économique pour l'Afrique (CEA) estime à 101 milliards de dollars (soit environ 59 539 500 000 000 de Fcfa) le montant de la baisse des recettes d'exportation que subira cette année le continent africain du fait de la crise sanitaire du Coronavirus (Covid-19). L'annonce a été faite le 13 mars par la Secrétaire exécutive de la CEA, Vera Songwe, lors d'une conférence de presse, selon un communiqué rendu public par l'institution. Les pays exportateurs de pétrole payeront le plus lourd tribut avec une perte de revenu pouvant aller jusqu'à 65 milliards de dollars (44 802 000 000 000 F cfa). Le Nigeria, l'une des économies les plus puissantes du continent, pourrait enregistrer une contraction de ses exportations totales de pétrole brut de l'ordre de 14 à 19 milliards



La Secrétaire exécutive de la Cea, Vera Songwe.

de dollars en 2020 (8 253 000 000 000 F cfa à 11 200 500 000 000 F cfa), selon Mme Songwe. « L'Afrique peut perdre la moitié de son Pib avec sa croissance passant de 3,2% à environ 2% pour

un certain nombre de raisons, notamment la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales », affirme Mme Songwe, ajoutant que l'interconnexion du continent aux économies affectées de

l'Union européenne, la Chine et les États-Unis entraîne des répercussions. Outre le pétrole, plusieurs autres secteurs des économies du continent seront durement affectés, selon la Cea. « Les envois de fonds et le tourisme sont également touchés car le virus continue de se propager dans le monde entier, entraînant une baisse des flux d'investissements directs étrangers (Ide) ; une fuite des capitaux ; un resserrement des marchés financiers nationaux et un ralentissement des investissements – d'où des pertes d'emplois. Les produits pharmaceutiques, importés principalement d'Europe et d'autres partenaires touchés par le Covid-19 hors d'Europe, sont susceptibles de voir leurs prix augmenter et leur disponibilité réduite pour les Africains. Étant donné que près des deux tiers des pays africains

sont des importateurs nets de produits alimentaires de base, on peut craindre que les pénuries affectent sérieusement la disponibilité et la sécurité alimentaires », prévient Vera Songwe. De plus, les conséquences négatives s'aggraveront si le Covid-19 se transforme en épidémie en Afrique. La Commission économique pour l'Afrique pense que l'Afrique aura besoin d'un fonds estimé à 10,6 milliards de dollars américains (6 249 700 000 000 de F cfa) en termes d'augmentations imprévues des dépenses de santé pour empêcher la propagation du virus, tandis que d'autre part, les pertes de revenus sont susceptibles de conduire à une dette insoutenable. Les puissances économiques africaines telles que l'Afrique du Sud, le Nigeria, l'Algérie, l'Égypte et l'Angola pourraient être confrontées à des

pressions budgétaires du fait d'une baisse des prix des produits de base. Malgré la gravité de la situation, des solutions d'atténuation existent. La Cea, dans une présentation sur les effets économiques du Covid-19 sur l'Afrique, suggère que les gouvernements africains revoient leurs budgets pour redéfinir les priorités de dépenses afin d'atténuer les impacts négatifs attendus de cette crise sanitaire sur leurs économies. « En tant que filet de sécurité, le groupe de réflexion exhorte les gouvernements à fournir des incitations aux importateurs de produits alimentaires pour qu'ils achèment rapidement leurs achats afin de garantir des réserves alimentaires suffisantes pour les principaux produits alimentaires de base », mentionne le communiqué de presse.

DAVID YA

• Des citoyens réagissent...

JOËLLE KOUASSI

« Une mise en quarantaine provisoire »



Les mesures prises sont déjà bonnes. On va aller pas à pas. Après quoi, on verra ce que cela va donner. Mais je ne suis pas totalement sereine. Dans la mesure où on se déplace dans des véhicules de transport en commun. L'une des solutions serait de prévoir une mise en quarantaine provisoire de toute la population.

ONENEBO MANASSÉ, ÉTUDIANT

« Le gouvernement a laissé entrer des gens »

Face à la pandémie du coronavirus, le gouvernement devrait interdire les vols internationaux. Surtout que l'impact de la maladie dans les autres pays est effrayant. Les mesures prises par le gouvernement sont certes à encourager.

MOUSSA MOUSSA,

vendeur de noix de Coco « Je n'ai pas peur »



Les mesures prises sont pour notre santé. Je les respecte. Mais pour l'heure, je poursuis mes activités de vente de coco au marché d'Adjamé. Et les clients viennent. Je n'ai pas peur !

EMMANUEL AKRÉ, commercial

« Je ne suis pas rassuré à 100% »

C'est une décision salutaire pour la préservation de la santé de nos enfants. Nous avons envie de les avoir auprès de nous. Les mesures en rapport avec la fréquence des vols en provenance de l'extérieur sont aussi à encourager. Toutefois, nous ne sommes pas rassurés à 100%. Pour les précautions à prendre, il faudrait que chacun reste chez soi. Mais cela me semble impossible.

BEUGRÉ ARMAND,

agent commercial « Il est déplorable d'avoir des oas en Côte d'Ivoire »

Les mesures prises par le gouvernement sont à encourager dans un premier temps. Je souhaiterais qu'on ferme les frontières. Chacun reste chez soi jusqu'à la fin de l'épidémie. Il est déplorable que des cas soient enregistrés en Côte d'Ivoire.

RAYMOND ANOH,

« Les mesures seront-elles vraiment respectées »

Les résolutions sont meilleures. Mais est-ce qu'elles seront vraiment respectées par la population. N'étant pas véhiculé, je prends les transports en commun. Les mesures laissent encore à désirer. Il est mieux de sensibiliser encore. Nous ne sommes pas à l'écart de cette maladie. Par ailleurs, retenons que le coronavirus est une maladie passagère. Est-ce qu'elle tue plus que le paludisme ?

JEAN PAUL SERY, comptable

« Pour moi, c'est une très bonne décision »

Les enfants étaient notre réelle préoccupation. Les 30 jours de fermeture des écoles et les autres mesures complémentaires sont à saluer.

Car on ne maîtrise pas les enfants. La mesure est venue à temps. On ne pouvait arrêter d'emblée les activités, l'économie en souffrirait. C'est maintenant qu'on parle de la maladie en Côte d'Ivoire.

MARIAM COULIBALY

« Pas totalement rassurée »



La maladie est inquiétante. Surtout que les pays développés ont du mal à contenir l'épidémie. Nous sommes inquiète. Nous voulons encore des mesures plus drastiques, pour être moins préoccupée. Nous voulons que le gouvernement sécurise nos frontières.

N'DOUMÉ MATHILDE, sous-directeur des actions sociales

« Mesures tardives, à saluer »

Garder les enfants à la maison, cela va diminuer le taux de contagion au sein de nos enfants. Car les plus petits

ne savent pas trop le danger qu'ils courent. On demande de ne pas, entre autres, se saluer. Mais le danger, c'est que les enfants oublient vite. Le fait de les garder à la maison va éviter beaucoup de choses. Les mesures sont un peu tardives, mais elles sont toujours à saluer. Parce que cela fait plus de deux semaines qu'on parle de cette épidémie de Coronavirus.

KONÉ ABDOULAYE, vendeur de tissus

« C'est dur, mais c'est bon pour notre santé »

Ces mesures prises par le gouvernement sont contraignantes, mais nécessaires. Mes enfants ne sont pas allés à l'école. Les conséquences sont énormes. Ce n'est pas



facile. Mais il y a de notre survie. Le gouvernement, en prenant ces résolutions, a bien agi.

PROPOS RECUEILLIS PAR ISABELLE SOMIAN

Jusqu'à 70%
du 10 au 31 Mars

SOLDES

SOREPCI Boutique
Boulevard V.G.E Immeuble ROCHE Route du CHU - Tél: 21 25 61 41

SOREPCI Luminaire
Boulevard V.G.E Immeuble ROCHE en face du Centre Commercial KOUBEISSI ex Gare de Bassam - Tél: 21 35 53 51 - 21 25 79 49

SOREPCI Habitat
Boulevard V.G.E Immeuble ROCHE Route du CHU - Tél: 21 25 79 49

Tous les Jours en semaine de 8H30 à 18H

• La Cea estime la baisse des recettes d'exportation de l'Afrique à environ 59 539 milliards de F Cfa

La Commission économique pour l'Afrique (CEA) estime à 101 milliards de dollars (soit environ 59 539 000 000 000 de Fcfa) le montant de la baisse des recettes d'exportation que subira cette année le continent africain du fait de la crise sanitaire du Coronavirus (Covid-19). L'annonce a été faite le 13 mars par la Secrétaire exécutive de la CEA, Vera Songwe, lors d'une conférence de presse, selon un communiqué rendu public par l'institution. Les pays exportateurs de pétrole payeront le plus lourd tribut avec une perte de revenu pouvant aller jusqu'à 65 milliards de dollars (44 802 000 000 000 F cfa). Le Nigeria, l'une des économies les plus puissantes du continent, pourrait enregistrer une contraction de ses exportations totales de pétrole brut de l'ordre de 14 à 19 milliards



La Secrétaire exécutive de la Cea, Vera Songwe.

de dollars en 2020 (8 253 000 000 000 F cfa à 11 200 500 000 000 F cfa), selon Mme Songwe. « L'Afrique peut perdre la moitié de son Pib avec sa croissance passant de 3,2% à environ 2% pour

un certain nombre de raisons, notamment la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales », affirme Mme Songwe, ajoutant que l'interconnexion du continent aux économies affectées de

l'Union européenne, la Chine et les États-Unis entraîne des répercussions. Outre le pétrole, plusieurs autres secteurs des économies du continent seront durement affectés, selon la Cea. « Les envois de fonds et le tourisme sont également touchés car le virus continue de se propager dans le monde entier, entraînant une baisse des flux d'investissements directs étrangers (Ide) ; une fuite des capitaux ; un resserrement des marchés financiers nationaux et un ralentissement des investissements – d'où des pertes d'emplois. Les produits pharmaceutiques, importés principalement d'Europe et d'autres partenaires touchés par le Covid-19 hors d'Europe, sont susceptibles de voir leurs prix augmenter et leur disponibilité réduite pour les Africains. Etant donné que près des deux tiers des pays africains

des importateurs nets de produits alimentaires de base, on peut craindre que les pénuries affectent sérieusement la disponibilité et la sécurité alimentaires », prévient Vera Songwe. De plus, les conséquences négatives s'aggraveront si le Covid-19 se transforme en épidémie en Afrique. La Commission économique pour l'Afrique pense que l'Afrique aura besoin d'un fonds estimé à 10,6 milliards de dollars américains (6 248 700 000 000 de F cfa) en termes d'augmentations imprévues des dépenses de santé pour empêcher la propagation du virus, tandis que d'autre part, les pertes de revenus sont susceptibles de conduire à une dette insoutenable. Les puissances économiques africaines telles que l'Afrique du Sud, le Nigeria, l'Algérie, l'Égypte et l'Angola pourraient être confrontées à des

pressions budgétaires du fait d'une baisse des prix des produits de base. Malgré la gravité de la situation, des solutions d'atténuation existent. La Cea, dans une présentation sur les effets économiques du Covid-19 sur l'Afrique, suggère que les gouvernements africains revioient leurs budgets pour redéfinir les priorités de dépenses afin d'atténuer les impacts négatifs attendus de cette crise sanitaire sur leurs économies. « En tant que filet de sécurité, le groupe de réflexion exhorte les gouvernements à fournir des incitations aux importateurs de produits alimentaires pour qu'ils achètent rapidement leurs achats afin de garantir des réserves alimentaires suffisantes pour les principaux produits alimentaires de base », mentionne le communiqué de presse.

DAVID YA

• Des citoyens réagissent...

JOËLLE KOUASSI

«Une mise en quarantaine provisoire»



Les mesures prises sont déjà bonnes. On va aller pas à pas. Après quoi, on verra ce que cela va donner. Mais je ne suis pas totalement sereine. Dans la mesure où on se déplace dans des véhicules de transport en commun. L'une des solutions serait de prévoir une mise en quarantaine provisoire de toute la population.

ONENEBO MANASSÉ, ÉTUDIANT

« Le gouvernement a laissé entrer des gens »

Face à la pandémie du coronavirus, le gouvernement devrait interdire les vols internationaux. Surtout que l'impact de la maladie dans les autres pays est effrayant. Les mesures prises par le gouvernement sont certes à encourager.

MOUSSA MOUSSA, vendeur de noix de Coco

« Je n'ai pas peur »



Les mesures prises sont pour notre santé. Je les respecte. Mais pour l'instant je poursuis mes activités de vente de coco au marché d'Adjamé. Et les clients viennent. Je n'ai pas peur !

EMMANUEL AKRÉ, commercial

« Je ne suis pas rassuré à 100% »

C'est une décision salutaire pour la préservation de la santé de nos enfants. Nous avons envie de les avoir auprès de nous. Les mesures en rapport avec la fréquence des vols en provenance de l'extérieur sont aussi à encourager. Toutefois, nous ne sommes pas rassurés à 100%. Pour les précautions à prendre, il faudrait que chacun reste chez soi. Mais cela me semble impossible.

BEUGRÉ ARMAND, agent commercial

« Il est déplorable d'avoir des oas en Côte d'Ivoire »

Les mesures prises par le gouvernement sont à encourager dans un premier temps. Je souhaiterais qu'on ferme les frontières. Chacun reste chez soi jusqu'à la fin de l'épidémie. Il est déplorable que des cas soient enregistrés en Côte d'Ivoire.

RAYMOND ANOH,

«Les mesures seront-elles vraiment respectées»

Les résolutions sont meilleures. Mais est-ce qu'elles seront vraiment respectées par la population. N'étant pas véhiculé, je prends les transports en commun. Les mesures laissent encore à désirer. Il est mieux de sensibiliser encore. Nous ne sommes pas à l'écart de cette maladie. Par ailleurs, retenons que le coronavirus est une maladie passagère. Est-ce qu'elle tue plus que le paludisme ?

JEAN PAUL SERY, comptable

«Pour moi, c'est une très bonne décision»

Les enfants étaient notre réelle préoccupation. Les 30 jours de fermeture des écoles et les autres mesures complémentaires sont à saluer.

Car on ne maîtrise pas les enfants. La mesure est venue à temps. On ne pouvait arrêter d'emblée les activités, l'économie en souffrirait. C'est maintenant qu'on parle de la maladie en Côte d'Ivoire.

MARIAM COULIBALY

« Pas totalement rassurée »



La maladie est inquiétante. Surtout que les pays développés ont du mal à contenir l'épidémie. Nous sommes inquiète. Nous voulons encore des mesures plus drastiques pour être moins préoccupée. Nous voulons que le gouvernement sécurise nos frontières.

N'DOUMÉ MATHILDE, sous-directeur des actions sociales

«Mesures tardives, à saluer»

Garder les enfants à la maison, cela va diminuer le taux de contagion au sein de nos enfants. Car les plus petits

ne savent pas trop le danger qu'ils courent. On demande de ne pas, entre autres, se saluer. Mais le danger, c'est que les enfants oublient vite. Le fait de les garder à la maison va éviter beaucoup de choses. Les mesures sont un peu tardives, mais elles sont toujours à saluer. Parce que cela fait plus de deux semaines qu'on parle de cette épidémie de Coronavirus.

KONÉ ABDOULAYE, vendeur de tissus

«C'est dur, mais c'est bon pour notre santé»

Ces mesures prises par le gouvernement sont contraignantes, mais nécessaires. Mes enfants ne sont pas allés à l'école. Les conséquences sont énormes. Ce n'est pas



facile. Mais il y va de notre survie. Le gouvernement, en prenant ces résolutions, a bien agi.

PROPOS RECUEILLIS PAR ISABELLE SOMIAN

Jusqu'à 70%
du 10 au 31 Mars

SOLDES

SOREPCI Boutique
Boulevard V.G.E Immeuble ROCHE Route du CHU - Tél: 21 25 61 41

SOREPCI Luminaires
Boulevard V.G.E Immeuble ROCHE en face du Centre Commercial KOUBEISSI ex Gare de Bassam - Tél: 21 35 53 51 - 21 25 78 49

SOREPCI Habitat
Boulevard V.G.E Immeuble ROCHE Route du CHU - Tél: 21 25 79 49

Tous les Jours en semaine de 8H30 à 18H

Fin de mission

Le Représentant du Hcr fait ses adieux à la Côte d'Ivoire

Le ministre des Affaires étrangères, Marcel Amon-Tanoh, en guise d'aurevoir, a remis à la personnalité ivoirienne la distinction de la Légion d'honneur.

Le Représentant du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (Hcr), Askia Mohamed Touré, a fait, hier, ses adieux à la nation ivoirienne, après six ans passés en Côte d'Ivoire. C'est le ministre des Affaires étrangères, Marcel Amon-Tanoh, qui l'a reçu à son cabinet au Plateau. Lors de cette cérémonie marquant la cessation de ses activités en terre ivoirienne, le fonctionnaire onusien a été décoré dans la légion d'honneur. Askia Mohamed Touré s'est dit honoré par cette distinction parce qu'elle consacre la mission qu'il a effectuée sur le territoire ivoirien. « Après six ans passés en Côte d'Ivoire, je repars de ce pays avec cet honneur d'être décoré dans la légion d'honneur. C'est quelque chose qui me va droit au cœur. Je suis heureux de la chaire que j'ai représentée



Le Représentant du Hcr, Askia Mohamed Touré, heureux avec sa décoration reçue des mains du ministre Amon-Tanoh. (PHOTO: MONSAN JULIEN)

pendant six ans. Je crois que c'est une reconnaissance du travail que font les Nations unies en Côte d'Ivoire et pour la chaire en particulier », s'est-il félicité au sortir de cette audience. Il a qualifié de positif son bilan à la tête du Hcr en Côte d'Ivoire. Il en veut pour preuve le rapatriement de nombreux réfugiés ivoiriens qui avaient migré dans des pays de la sous-région. « Comme vous le savez, à la faveur de la crise, plus de 300 000 réfugiés se sont retrouvés dans les pays limitrophes. Par conséquent, l'activité principale du Hcr que j'ai eu à présider a été de les rapatrier. Au terme de ma mission, plus de 280 000 réfugiés sont revenus en Côte d'Ivoire. Ce qui a favorisé la réconciliation nationale. Beaucoup de ces exilés occupaient des fonctions assez importantes en Côte d'Ivoire, notamment dans

l'ancien gouvernement. Grâce au Hcr, la majorité de ces réfugiés sont revenus et continuent, aujourd'hui, à jouer un rôle important en Côte d'Ivoire », a-t-il fait savoir. Le Représentant du Hcr a tenu à préciser que le rapatriement de ces réfugiés n'était pas seulement un exercice logistique, c'est-à-dire ramener ces personnes dans leur pays d'origine. Cela portait également, a-t-il poursuivi, sur toutes les activités concernant leur réintégration et dans lesquelles son organisation s'est impliquée. Askia Mohamed Touré a, par ailleurs, déclaré que la question de l'apatridie à laquelle s'intéresse Chef de l'Etat ivoirien préoccupe le Hcr qui espère que ce phénomène pourra être éradiqué dans les 10 années à venir.

KANATE MAMADOU



**COMMUNIQUÉ DE LA CEI
AVIS DE RECRUTEMENT**

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



Union Discipline Travail

La Commission Electorale Indépendante (CEI) porte à la connaissance des ivoiriens et des ivoiriennes âgé(e)s de 20 ans au moins, que dans le cadre de l'opération de Révision de la Liste Electorale en 2020, elle procédera au recrutement d'Agents pour le recensement électoral qui aura lieu du 18 avril au 02 mai 2020. Elle invite par conséquent, les personnes intéressées à se rendre dans ses Antennes Régionales ou à consulter le site internet de la CEI : www.cei-ci.org pour toute information concernant le dépôt des dossiers de candidature.

Le dépôt du dossier de candidature se fait par le candidat lui-même, sans intermédiaire et sans frais.

Les candidatures des personnes ayant participé aux opérations antérieures (2016 et 2018) seront prises en compte, prioritairement.

La réception des dossiers aura lieu du 17 au 25 mars 2020, de 08 heures à 17 heures :

- A l'intérieur du pays, dans les bureaux des Antennes Régionales et des Commissions Electorales Locales de la CEI

- Au niveau du District Autonome d'Abidjan, dans les bureaux des Antennes Régionales de la CEI à Abobo, Adjamé, Riviera Palmeraie, Cocody, Treichville, Yopougon, Port-Bouët, Marcory et Attécoubé (Cf. tableau ci-après).

**OPERATION DE RECENSEMENT ELECTORAL EN 2020
LIEUX DE RECEPTION DES CANDIDATURES DANS LE DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN
DATE : 17 AU 25 MARS 2020**

COMMUNITE S/PREFECTURE	COMMISSIONS ELECTORALES REGIONALES	LIEUX RECEPTION SITUATION GEOGRAPHIQUE	POSTES A POURVOIR	PROFIL
ABOBO	ANTENNE ABOBO	HABITAT AVENUE CAZA QUARTIER SOGUEFA VILLA 183 Tél : 44 12 32 66/22 52 89 60	Chef de Centre (C.C)	<ul style="list-style-type: none"> - être Ivoirien(ne) - être âgé(e) de 20 ans au moins - avoir le niveau Bac - savoir utiliser l'outil informatique - être disponible - être résident(e) de la localité de travail - savoir écrire lisiblement
ANYAMA		WILLIAMSVILLE CARR. DIENY KOBENA, FACE AGENCE MTN ; Tél : 06 23 74 42/ 20 37 14 68/ 22 52 89 60		
BROFODGUME			Agent Formulaire (A.F)	<ul style="list-style-type: none"> - être Ivoirien (ne) - être âgé(e) de 18 ans au moins - avoir le niveau BEPC - savoir écrire lisiblement - savoir utiliser l'outil informatique - être disponible - être résident(e) de la localité de travail
ADJAME	ANTENNE ADJAME			
COCODY	ANTENNE COCODY 1	ANGRE PETRO-IVOIRE STAR 8 Tél : 42 58 61 26 /22 49 36 38 / 22 52 86 16		
BINGERVILLE				
PLATEAU	CEC PLATEAU	MAISON DES JEUNES DU PLATEAU (entre la PI et la Fonction Publique) ; Tél : 78 55 42 59/22 52 89 60		
YOPOUGON				
ATTÉCOUBÉ	ANTENNE YOPOUGON	PORT-BOUËT 2 CITE CIE. PRES DE GS LES LIBELLULES Tél : 44 12 25 76/ 22 52 89 60		
SONGON				
TREICHVILLE	ANTENNE TREICHVILLE	BOULEVARD VGE EN FACE DE SOLIBRA Tél : 45 60 10 16 /22 52 89 60		
KOUMASSI				
MARCORY	CEC PORT BOUËT	MAIRIE DE PORT BOUËT Tél : 59 06 47 57/22 52 89 60		
PORT BOUËT				

La liste des pièces à fournir :

- 01 photocopie de la GNI ou de l'Attestation d'Identité
- 01 preuve du niveau
- 01 curriculum vitae
- 01 demande manuscrite adressée au Président de la CEI

Fait à Abidjan, le 13 Mars 2020

P. le Président et p.i
Le Secrétaire Général
Brahima FOFANA

Préfet Hors Grade



GROUPE ISM - ÉCOLE DE DROIT

LICENCES

- Licence en Droit des Affaires
- Licence en Droit privé fondamental (Licence délocalisée de l'INU Champollion d'Albi/Toulouse)
- Licence professionnelle Activités juridiques : Contentieux et Recouvrement
- Licence en Administration publique

MBA

- Fiscalité
- Passation des marchés
- Droit de la Santé et Management des Structures de Santé
- Droit et Coopération des Énergies et des Bâtiments
- Droit maritime et Management des Activités portuaires

Master

- Droit des Affaires
- Droit notarial et Gestion du Patrimoine
- Droit de l'entreprise (diplôme délocalisé de l'INU Champollion d'Albi/Toulouse)



Mercredi 18 mars 2020

Fraternité-Matin **Économie**

11

Distribution de produits phytosanitaires aux agriculteurs

La préservation de l'environnement, une priorité face au changement climatique

Le gouvernement a mis en place des mécanismes pour s'assurer que les produits en circulation sur le marché national ne sont pas nocifs pour les espaces cultivables et l'homme.

Aucun distributeur de produits phytosanitaires ne peut se déroger du respect des normes environnementales aujourd'hui. C'est du reste ce qu'affirme Traoré Mahamadou, directeur général de l'entreprise all-gro, spécialiste dans la distribution de produits phytosanitaires. Il a fait cette déclaration le 14 mars, au cours de la cérémonie de remise de prix d'excellence aux 39 meilleurs distributeurs de sa société. Cette cérémonie, couplée à un dîner gala, a eu lieu autour de la piscine de l'hôtel des Parlementaires de Yamoussoukro.

Au-delà des prix constitués de splits, de réfrigérateurs et de télévisions écran plasma, les deux meilleurs ont reçu des camionnettes de 3 tonnes pour faciliter l'exercice de leurs activités. Traoré Mahamadou dont l'entreprise emploie, depuis 18 ans, une centaine de jeunes Ivoiriens a tenu à



Les récipiendaires ont reçu des attestations en plus des cadeaux. (PH : DR)

réassurer les autorités sur son engagement au strict respect de la préservation de l'environnement pour une agriculture durable en Côte d'Ivoire. En sa qualité d'ingénieur agronome, il s'est voulu clair. «Tous nos produits, avant

d'être mis sur le terrain, font l'objet d'une recherche de 2 à 3 ans auprès du Centre national de recherche agronomique (CNRA). Après quoi, le ministère de l'Agriculture, à travers son «Comité pesticides» qui regroupe plus de

huit ministères techniques, analyse nos dossiers et délivre un agrément pour confirmer qu'ils sont inoffensifs sur la nature, sur l'homme et les animaux» a-t-il précisé. «Tant que nous n'avons pas cet agrément, nous n'avons

pas le droit de mettre un seul litre de produits sur le terrain» a-t-il insisté. Traoré Mahamadou a, en outre, souligné qu'après la délivrance de l'agrément, sa structure procède à la formation de ses partenaires

sur la bonne utilisation des produits, les équipements de protection qu'il faut avoir et sur le système d'élimination. Quant au défi de l'élimination du swollen shoot qui met en danger le verger cacao du premier producteur mondial de fèves depuis plus d'une décennie déjà, Traoré Mahamadou a fait savoir que sa structure ne dispose pas d'un produit spécifique pour venir à bout de cette maladie virale.

La solution pour éradiquer cette maladie, selon lui, repose sur le développement de variétés améliorées de cacaoyers qui résistent au swollen Shoot. Et le Conseil café-cacao, le Cnra et le ministère de l'Agriculture y travaillent, a-t-il confié.

Il convient de noter que sont près de 100 millions Fcfa que Traoré Mahamadou a investis pour récompenser ses meilleurs distributeurs au titre de 2019 ■

N'DRI CÉLESTIN

Entretien des champs de coton

L'usage des drones se vulgarise

L'intercoton, l'organisation interprofessionnelle agricole de la filière coton de Côte d'Ivoire, se met à l'heure des nouvelles technologies pour booster ses activités et gagner en efficacité. A cet effet, elle a procédé les 10, 11 et 12 mars au lancement officiel du projet d'utilisation des drones pour le traitement phytosanitaire des exploitations cotonnières dans ses centres de présentation de services agricoles motorisés (Cpsam) dans les localités de Napié, Boundiali et Manono. Un lancement qui s'est fait en présence des autori-

tés administratives, des acteurs de la filière coton et de toutes les parties prenantes au projet.

Ce projet pilote est le résultat d'un appel à projets remporté par Intercoton dans le cadre du Fonds compétitif pour l'innovation agricole durable (Fciad) piloté par le Firca (Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricole) avec un financement de l'Afd (Agence française de développement) dans le cadre du C2D.

Une innovation de taille qui s'inscrit dans les actions de modernisation de la coton culture par la réduction de



Le lancement du projet d'utilisation des drones s'est fait en présence des autorités administratives, des acteurs de la filière coton et des parties prenantes. (PH : DR)

sa pénibilité, afin d'attirer la jeunesse pour assurer la relève paysanne mais aussi l'optimisation des revenus des producteurs par une utilisation raisonnée et efficace des produits phytosanitaires. Soulignons que la Côte d'Ivoire est aujourd'hui le troisième pays en Afrique, producteur de coton, en termes de volume de production avec 470 000 tonnes en 2019 pour un rendement d'environ 1,2/ha. Évidemment, les acteurs ivoiriens entendent faire mieux au cours de cette campagne 2020. ■

CHARLES KAZONY
CORRESPONDANT REGIONAL

Coronavirus

Le début d'un espoir de vaccin venu des États-Unis

Un premier essai clinique d'un vaccin a eu lieu sur 45 personnes aux États-Unis le lundi 16 mars.

Quarante-cinq volontaires ont reçu, lundi 16 mars, l'injection du modèle du vaccin contre le Covid-19 à Seattle (États-Unis) et cela se serait très bien passé. C'est une performance de réaliser des tests cliniques 60 jours seulement après l'identification du virus. Il faut des années normalement. C'est une start-up américaine dirigée par un Français, un ancien salarié des laboratoires Meyriou, qui a réalisé ce record. Si ces scientifiques ont pu aller aussi vite, c'est parce qu'ils possèdent une technologie qui leur permet de ne pas réaliser les tests sur les animaux, de sauter cette étape et de gagner du temps. A l'été, si tout va bien, des milliers de personnes pourront être inoculées, notamment les personnels de santé. Pour un vaccin commercial, il faudra attendre le premier trimestre 2021. Pour la communauté scientifique, ce sera du jamais vu. Une petite piqûre pour un



L'espoir semble permis pour un vaccin contre le Covid-19. (Ph: DR)

grand espoir qu'on a administré à Jennifer Haller. Cette Américaine de 43 ans, en bonne santé, a reçu hier dans une clinique de Seattle la toute première injection d'un prototype de vaccin contre le Covid-19. «Tout le monde se sent impuissant en ce mo-

ment, a-t-elle dit à l'agence AP et je voulais faire quelque chose pour aider, pour sauver des vies». Comme elle, 45 adultes vont se faire injecter ce vaccin nommé «mRNA-1273». Un essai clinique supervisé par le Dr Lisa Jackson qui explique : «Le vaccin

ne contient pas le virus en lui-même, mais un code génétique qui fait fabriquer à notre organisme une protéine pour nous immuniser». Mais ce n'est que le début. Les patients vont ensuite être observés pendant des mois. Et même si tout se passe

bien, le vaccin ne sera pas disponible avant un an, un an et demi, préviennent les autorités américaines. Le virus Covid-19 a infecté plus de 179 000 personnes

et fait plus de 7 000 morts à travers le monde depuis le début de l'épidémie en décembre en Chine. FRANCEINFO et EUROPE 1

Le monde s'effondre-t-il ?

La planète serait-elle en train de s'effondrer ? L'on pourrait le croire, en s'en tenant à la frénésie qui s'est emparée de tous les pays. En France, en Espagne, en Italie, c'est le confinement total. L'heure est au télé-travail. C'est-à-dire travailler sans se rendre dans son entreprise ou sur son lieu de travail. Inéluctablement, il y aura un impact sur l'économie de chaque pays, donc sur le monde. Sur la Toile, on a appris que «Wall Street a encaissé une des pires séances de son histoire lundi, alors que la panique face à l'avancée inexorable de la pandémie du coronavirus l'emportait sur les efforts massifs déployés par la Banque centrale américaine pour tenter de rassurer les marchés (...) Son indice vedette, le Dow Jones Industrial Average, s'est effondré de 12,93%, sa plus lourde chute depuis le lundi noir d'octobre 1987. À 20 188,52 points, il tombe à son plus bas niveau depuis février 2017». La Bourse de Paris n'était pas en reste lundi. Toujours sur la Toile, on pouvait lire qu'elle a perdu plus du terrain. «La Bourse de Paris a perdu plus de 12% dans la journée, avant de regagner du terrain. L'indice phare parisien n'affichait plus que 4,12% de baisse, une heure avant la clôture. Finalement, le Cac 40 termine la séance à - 5,75% vers 3881 points, dans un volume d'échanges de 7,5 milliards d'euros». On apprend aussi que lundi, la Bourse australienne a ouvert la semaine par une chute inédite de 9,7% Hong Kong, Shanghai, Shenzhen, Tokyo, partout en Asie, la baisse a été au rendez-vous. Heureusement, hier, les choses sont allées en s'améliorant, mais il faut agir vite pour ne pas que d'autres foyers se créent. Lundi, au tableau du coronavirus, il était écrit plus de 169 710 cas d'infection et 6 640 morts dénombrés dans 142 pays. L'Organisation mondiale de la santé a annoncé qu'il y a officiellement plus de cas dans le monde qu'en Chine. Les dirigeants du monde entier doivent engager dans leur pays une guerre tous azimuts contre ce virus qui se propage à la vitesse des avions qui atterrissent et décolle de nos aéroports. C'est pourquoi la mesure prise par par de nombreux pays pour suspendre certains vols est salutaire. C'est un premier barrage à ce virus qui a réussi à voler la vedette au terrorisme. Dans cette grande guerre contre le coronavirus, il ne faut pas oublier, comme l'a fait savoir le Secrétaire général de l'Onu, Antonio Guterres, que «nous devons agir ensemble pour ralentir la propagation du virus et prendre soin les uns des autres. Soyons prudents mais ne paniquons pas. Laissons parler la science et luttons contre la stigmatisation. Même si la situation a été qualifiée de pandémie, c'est une situation que nous pouvons (encore) maîtriser». Sur ce point, les recherches avancent vite. Lundi, il y a eu le premier essai clinique pour tester un vaccin candidat contre le Covid-19, à Seattle, aux États-Unis. La Chine a quasiment réussi à juguler la pandémie. L'espoir est permis. Surtout qu'il y a eu plusieurs guérisons. Le coronavirus n'est donc pas incurable. Le monde ne s'effondrera pas. Des pandémies comme la peste, la fièvre jaune, le choléra, la grippe espagnole ont été vaincues. L'humanité surmontera, encore une fois, cette «crise». Mais après, il va falloir revoir nos priorités. Notamment en investissant énormément dans le secteur de la santé. N'en doutons pas, dans pas longtemps, le coronavirus sera de l'histoire ancienne. L'économie reprendra, le monde poursuivra son petit bonhomme de chemin. Tout ira bien. Mais avant, il faut respecter les mesures prises par les différents gouvernements dans le monde. ÉTIENNE ABOUA

France

Des essais «prometteurs» avec la chloroquine à Marseille

Les essais cliniques de chloroquine, un médicament antipaludique, menés à Marseille pour soigner les malades atteints du Covid-19 sont «prometteurs» et «seront étendus», a affirmé hier la porte-parole du gouvernement, Sibeth Ndiaye. «Il y a des essais cliniques sur 24 patients, qui sont prometteurs. Le ministre a souhaité étendre ces essais cliniques, qui seront dupliqués sur un plus grand nombre de patients», a-t-elle précisé à l'issue d'un Conseil des ministres. La chloroquine est un antipaludique utilisé depuis plusieurs décennies et commercialisé notamment sous le nom de Nivaquine. Ce traitement est souvent recommandé lorsqu'on prévoit de se rendre en zone infestée par le parasite du paludisme, transmis par les moustiques. Le professeur Didier Raoult, qui testait la chloroquine à l'Institut hospitalo-universitaire (IHU) de Marseille, a affirmé lundi que son effet contre le coronavirus était spectaculaire avec la disparition du virus en six jours auprès des trois quarts des patients. Dans une vidéo, le directeur de l'IHU de Marseille explique



Chloroquine. (PHOTOS:DR)

que 24 patients atteints par le coronavirus, ont pris du Plaquenil, l'un des noms commerciaux de la chloroquine, et que six jours plus tard, seulement 25 % étaient encore porteurs du virus alors que 90 % de ceux qui n'avaient pas reçu ce traitement étaient toujours positifs. Ces nouveaux essais cliniques «seront réalisés avec une équipe indépendante du professeur (Didier) Raoult», qui en a réclaté l'extension, a précisé Sibeth Ndiaye en

soulignant avec prudence qu'à ce stade «nous n'avons pas de preuve scientifique» que ce traitement fonctionne. La chloroquine est un médicament antipaludéen connu depuis longtemps et peu onéreux. Didier Raoult estime qu'il a apporté des «améliorations spectaculaires» chez les patients infectés. Avant de mener des tests, l'inféctiologue s'est basé sur une lettre parue dans la revue BioScience Trends, laquelle reprend une communication du

gouvernement chinois du 17 février. Il y était indiqué que la chloroquine était inscrite dans la réponse thérapeutique à l'épidémie et avait été testée sur une centaine de patients dans dix hôpitaux. Mais plusieurs experts appellent à la prudence en l'absence d'études plus poussées et en raison de ses effets indésirables qui peuvent être graves, notamment en cas de surdosage. Ce traitement du paludisme est habituellement déconseillé au plus de 65 ans, précisément la tranche d'âge chez qui ce coronavirus est le plus létal. Selon Europe 1, de nombreux patients se ruent déjà dans les pharmacies pour acheter de la chloroquine. Ce que Gilbert Deray, néphrologue à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière contacté par Europe 1, juge «inutile et dangereux». «Il faut faire très attention parce qu'il donne beaucoup d'effets secondaires, et en particulier il donne des atteintes de la rétine avec des pertes de la vision qui peuvent être irréversibles», prévient-il. Il ajoute que la chloroquine donne également «des troubles du rythme qui peuvent conduire à l'arrêt cardiaque».

AFF

Lutte contre le coronavirus

Le gouvernement prend une série de mesures dont la fermeture des écoles

Le Président Alassane Ouattara a présidé hier une réunion extraordinaire du Conseil national de sécurité, au cours de laquelle une batterie de mesures ont été adoptées pour faire face à la pandémie du coronavirus.

Les écoles du préscolaire et du primaire, les lycées et collèges ainsi que les universités sont fermés depuis hier nuit, face à la pandémie du coronavirus, a annoncé le Secrétaire général de la Présidence, au terme d'une réunion extraordinaire du Conseil national de la Sécurité (Cns) présidé par le Chef de l'État Alassane Ouattara lundi 16 mars.

Dans un communiqué, Patrick Achi a annoncé au nombre des mesures arrêtées « la fermeture de tous les établissements d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et supérieur pour une période pour une période de 30 jours à compter du 16 mars, à minuit ».

Les boîtes de nuit, les lieux de spectacles et les cinémas n'ont pas été épargnés. Pour contenir la maladie, le communiqué du Conseil national a annoncé aussi leur fermeture, à compter de ce mercredi 18 mars à minuit. Il faut souligner qu'il s'agit d'une fermeture, pour une période de quinze jours renouvelables.

Au niveau des voyageurs, il a été décidé de « la suppression de l'entrée en Côte d'Ivoire des voyageurs non ivoiriens en provenance de pays ayant plus de 100 cas confirmés de maladie à coronavirus ». En outre, les ressortissants ivoiriens et les résidents permanents non ivoiriens seront mis obligatoirement en quarantaine pour deux semaines, dès leur entrée sur le territoire ivoirien.

Selon le Secrétaire général de la Présidence, ce sont des centres réquisitionnés par les autorités ivoiriennes qui vont les accueillir. Dans la même veine, le gouvernement a décidé de renforcer les contrôles sanitaires aux frontières aériennes, maritimes et terrestres.

Respecter «une distance d'au moins un mètre doit être de mise entre les personnes dans les grandes surfaces, les maquis, les restaurants, les entreprises, la zone aéroportuaire et les lieux publics », fait partie des mesures recommandées par le communiqué.

Mesures d'hygiène corporelle et alimentaire

Le CNS recommande à la population de s'en tenir de façon scrupuleuse au respect



Le Chef de l'État a personnellement présidé la réunion extraordinaire du CNS. (PHOTOS:HONORÉ BOSSON)

des mesures d'hygiène corporelle et alimentaires : « Lavage des mains au savon, application des solutions hydro-alcooliques, interdiction des salutations manuelles, accolades et embrassades, interdiction stricte de la consommation de la viande de brousse ».

Par ailleurs, selon le communiqué du CNS, les populations ivoiriennes devront revoir leur copie en termes de relations interpersonnelles. À ce sujet, il recommande une distance d'au moins un

mètre à respecter entre les personnes, dans les grandes surfaces, les maquis, les restaurants, les entreprises, la zone aéroportuaire, ainsi que dans les lieux publics. Étant donné que la contamination se fait par contacts physiques, les autorités ivoiriennes recommandent aussi une « interdiction des rassemblements de populations de plus de 50 personnes ». Cette mesure qui a été prise pour une période de quinze jours entrera en vigueur dès ce mercredi, à partir de minuit.

Elle est susceptible d'être renouvelée au terme de ce laps de temps. La conséquence logique de cette mesure, c'est cette autre décision prise au cours de ce Conseil de sécurité extraordinaire. À savoir, « la suspension de tous les événements sportifs et culturels nationaux et internationaux pour une période de 15 jours, renouvelable à compter du 18 mars 2020 à minuit ». D'un point de vue sanitaire, une série de mesures ont été par ailleurs adoptées

au cours de la rencontre au plus haut sommet de l'État, hier. Il s'agit de la « gratuité totale » du diagnostic et la prise en charge de tous les cas suspects ou confirmés de COVID-19. En outre, des sites complémentaires dotés d'équipements de prise en charge sont aménagés à Abidjan, Abengourou, Aboisso, Bondoukou, Bouaké, Bouna, Daloa, Gagnoa, Korhogo, Man, Odienné, San Pedro et Yamoussoukro. Il a été également annoncé un renforcement de la sécurité sanitaire,

aussi bien au niveau des agents de santé et du personnel de la recherche, que des Forces de défense et de sécurité. Idem pour les agents des zones aéroportuaires et du port en charge de la prévention du COVID-19.

Enfin, pour un bon suivi de ces différentes recommandations, le Conseil national de sécurité a annoncé la réactivation des comités de lutte contre les épidémies, dans tous les départements du pays. ■

MARCEL APPENA

● Six cas confirmés à Abidjan

La Côte d'Ivoire compte six cas confirmés de personnes atteintes de la maladie à coronavirus. L'information a été donnée par le secrétaire général de la Présidence, dans le communiqué qu'il a lu hier face à la presse, au terme d'une rencontre extraordinaire du Conseil national de sécurité. « Suite à l'exposé du ministre de la Santé et de l'hygiène publique sur l'évolution de la maladie à coronavirus, il ressort qu'à la date du 16 mars, six (6) cas confirmés ont été enregistrés à Abidjan », a indiqué Patrick Achi, précisant que « tous ces cas ont été importés de France et d'Italie. »

Le secrétaire général de la Présidence de la République a tout de même pris



La surveillance épidémiologique reste de mise pour limiter la propagation de la maladie.

(PHOTO:JOSEPHINE KOUADIO)

le soin de préciser que « le premier cas est guéri », tandis que « l'état de santé des autres ne suscite pas d'inquiétude ».

Le premier cas du coronavirus a été confirmé en Côte d'Ivoire le 11 mars à Abidjan. Trois nouveaux cas avaient été enregistrés le 15 mars dans le pays, portant au coup à quatre le nombre cas confirmés. Pour ces trois cas, un communiqué signé du ministre de la Santé, Eugène Aka Aouélé, avait indiqué qu'il s'agissait de malades ivoiriens, dont deux étaient des hommes âgés de 33 et 49 ans. Le troisième, une femme âgée de 56 ans. Hier, si on s'en tient au communiqué du Cns, ce sont donc deux nouveaux cas qui ont été confirmés. ■

M. APPENA

Mardi 17 mars 2020

● La Banque mondiale décaisse 342 millions de F Cfa

La Côte d'Ivoire bénéficiera dans les tout prochains jours d'un important appui financier de la Banque mondiale, qui lui permettra de renforcer sa lutte contre le coronavirus. L'annonce a été faite ce 16 mars à l'Hôtel Ivoire par Coralie Gevers, directrice des opérations de la Banque mondiale pour la Côte d'Ivoire.

C'était à l'occasion d'une double cérémonie de clôture du Projet de renforcement du système de santé et des urgences épidémiques (Prsse), et du lancement d'un nouveau « programme d'Achat stratégique et d'harmonisation des financements et des compétences de santé (Spark-santé) ». Deux programmes financés par la Banque mondiale en faveur de la santé en Côte d'Ivoire. « La Banque mondiale, à l'instar de l'ensemble des partenaires, se tient aux côtés de la Côte d'Ivoire, et vient d'approuver la demande du gouvernement pour un soutien d'urgence de 342 millions de F Cfa, pour le financement d'une première partie du Plan de préparation contre le Coronavirus », a-t-elle affirmé.

Avant d'ajouter que la Banque mondiale est également disposée à apporter un financement supplémentaire, en fonction de l'ampleur de l'épidémie, et à travailler



La directrice des opérations de la Banque mondiale pour la Côte d'Ivoire, Coralie Gevers, a suivi avec beaucoup d'intérêt la cérémonie.

étroitement avec le gouvernement de Côte d'Ivoire pour évaluer les impacts potentiels du Covid-19 sur l'économie. « Pour répondre à cette épidémie, il faut bien sûr un système de surveillance épidémiologique efficace, mais aussi et surtout un système de santé de base robuste pour tous », a-t-elle insisté.

A propos de ces deux projets
La directrice des opérations

de la Banque mondiale pour la Côte d'Ivoire a indiqué que le Projet de renforcement du système de santé et de réponse aux urgences épidémiques (Prsse) qui vient de prendre fin, a véritablement contribué à l'amélioration du système de santé en Côte d'Ivoire. « D'une part, le Prsse a financé le renforcement des antennes de surveillance épidémiologique. Nombre d'équipements protecteurs et de matériels ac-

quis grâce au Prsse peuvent désormais être utilisés dans la lutte contre le Covid 19. D'autre part, le Prsse a contribué au renforcement du système de santé de base dans 19 districts couvrant plus de 7 millions de personnes en utilisant une approche de paiement basé sur les résultats ». En ce qui concerne le nouveau projet, à savoir le projet d'Achat stratégique et d'harmonisation des finance-

ments et des compétences de santé (Spark-santé), Coralie Gevers a souligné que le groupe de la Banque mondiale, conjointement avec le mécanisme de financement mondial (Gff), a renouvelé ainsi son engagement dans le secteur santé avec une enveloppe de 220 millions de dollars pour son financement. Ce projet, dira-t-elle, permettra l'extension à l'ensemble du territoire national de l'achat stratégique centré sur les prestations « gratuites », ainsi que l'appui à l'expansion de la Cmu en vue d'améliorer la demande de soins, et à son tour, réduire la part des dépenses directes de santé des ménages.

Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr. Eugène Aka Aouélé, était représenté par Dr. Ablé Ekissi, inspecteur général de la santé. Celui-ci a exprimé sa gratitude à la Banque mondiale pour son appui. Il s'est réjoui du bon déroulement du Prsse. Selon lui, ce projet, financé par la Banque mondiale à hauteur de 77 millions de dollars, a été réalisé dans les délais requis et satisfait l'ensemble des indicateurs clés. « Il est important de noter qu'avec la réhabilitation de 80 centres de santé de 1er contact, le Prsse a amélioré les conditions d'accès de soins de plus de 1 300 000 habitants, dont 60% si-

tués en zone rurale ou dans des quartiers avec des populations économiquement faibles, pour une moyenne de 45 000 consultations/mois ».

Il a, par ailleurs, salué la franche collaboration entre les équipes de la Banque mondiale et le gouvernement, lors de la préparation du projet d'Achat stratégique et d'harmonisation des financements et des compétences de santé (Spark-santé), pour un financement record de 220 millions de dollars. « Je puis vous assurer de notre détermination à faire de ce financement un vaste cadre d'opportunités pour un système de santé performant, responsable, redevable et efficient ».

Pour sa part, le coordonnateur de l'Unité de coordination des projets l'Ucops Bm, Konan Kouassi Clovis, a rappelé que c'est le 3 août 2015 qu'a été officiellement lancé le Prsse. « Nous étions en pleine crise de l'épidémie de la maladie à virus Ebola », a-t-il souligné.

Le ministre de l'Economie et des Finances était représenté à la cérémonie par sa directrice de cabinet, Fanta Coulibaly. Qui a également salué l'appui du groupe de la Banque mondiale à la Côte d'Ivoire.

CASIMIR DJEZO

● L'Institut Pasteur instruit le Conseil constitutionnel



Dr Adjogoua Edgar (micro en main) sous le regard attentif du Conseil constitutionnel, Koné Mamadou (assis et micro en face), explique les symptômes du Covid-19. PHOTO : DR

Des cours pratiques hier, au Conseil constitutionnel au Plateau, sur les dispositions à prendre pour éviter le Coronavirus. Les modules de cette séance de formation animée par deux

médecins de l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire et destinée aux membres de cette institution chargée de veiller à la régularité des élections, portaient sur les mesures préventives à observer pour se prémunir contre le Co-

vid-19 (nom scientifique du Coronavirus). Le Dr Adjogoua Edgar, au personnel du Conseil constitutionnel avec sa tête son président Koné Mamadou, a fait savoir que les premiers symptômes de cette pandémie

sont la fièvre, la toux, l'éternuement, les difficultés respiratoires. Il a fait savoir que pour l'instant, il n'existe pas de vaccin pour le Covid-19. Et que la majorité des personnes qui manifestent des symptômes légers se rétablissent

d'elles-mêmes. « Mais si vous-même ou un proche ou un parent manifeste les symptômes de la maladie, rendez-vous dans un centre de santé pour être rapidement pris en charge. Si une personne fait la maladie et qu'elle est mise en quarantaine pendant au moins un mois, elle sera guérie ».

Dr Adjogoua a expliqué à l'assistance qui l'écoutait avec attention que les moyens pour se protéger contre cette maladie déclenchée en Wuhan, une ville de la Chine est le lavage régulier des mains avec du savon, du gel hydro alcoolique, tousser dans les creux de la main, éviter les contacts étroits (à moins de 3 mètres), se couvrir le nez avec une bavette et surtout éviter la personne malade. Le Pr Touré André, le second médecin formateur du jour, a informé Koné Mamadou et ses collaborateurs que le Covid-19 ne vit pas dans l'air, mais se transmet via les micro-gouttelettes que les malades répandent en toussant ou en éternuant. Ce qui explique, à l'en croire, la

distance de sécurité conseillée entre les hommes. Dr Adjogoua, dans la même veine, a demandé aux uns et aux autres de ne pas porter régulièrement la main au visage après avoir touché des surfaces où le coronavirus a pu s'accrocher. Il a surtout précisé que le Coronavirus n'affecte pas les enfants dont l'âge varie de 0 à 10 ans et que seulement 3% des patients meurent de cette maladie, contrairement à l'Ebola qui tuait 90 % des malades.

Le président du Conseil constitutionnel, avant le début de la session de formation, avait justifié cette initiative par le fait que la propagation rapide de cette pandémie crée une psychose dans le monde et notamment en Côte d'Ivoire où quatre cas ont été signalés. « Si nous sommes bien instruits et formés sur les symptômes de cette maladie et sur les moyens de s'en protéger, cela nous fera le plus grand bien », a-t-il fait savoir.

KANATÉ MAMADOU

Élaboration du budget de l'État Le modèle de prévision des recettes fiscales des Impôts soumis à la validation

Un atelier a réuni, le 13 mars, des personnes-ressources intervenant dans le processus d'élaboration de la loi de Finances et de la recherche.

La direction générale des Impôts (Dgi) dispose désormais d'un modèle de prévision des recettes fiscales. Cet outil a fait l'objet d'un atelier de validation, le 20 mars, à la salle des fêtes du 20e étage de l'immeuble Sciam. L'élaboration du modèle de prévision et de simulation des recettes fiscales de la Dgi est financée par la Banque Africaine de développement (Bad), à travers le projet d'appui à la gestion économique et financière (Pagéf) à l'effet de renforcer la sincérité budgétaire. « La loi organique relative aux Lois de Finances du 5 juin 2014 prescrit en son article 57, le principe de la sincérité budgétaire », a expliqué Adama Sall, directeur de cabinet du ministre auprès du Premier ministre chargé du budget et du portefeuille de l'État. Le principe de la sincérité



Les participants à l'atelier de validation du modèle de prévision des recettes fiscales. (PH : DR)

budgétaire prescrit l'élaboration des prévisions réalistes de ressources budgétaires en adéquation avec les projections macroéconomiques,

les éléments de politique fiscale et les capacités réelles de mobilisation de l'administration fiscale. Selon Adama Sall, cette co-

hérence pourrait être renforcée avec l'avènement d'un tel modèle qui s'appuierait sur les agrégats du cadrage macroéconomique pour pro-

poser des projections de recettes compatibles à la capacité de recouvrement et aux dispositions de l'annexe fiscale.

L'agenda de l'atelier qui s'est déroulé en une demi-journée était articulé autour de la présentation de la méthodologie d'élaboration du modèle, ses fonctionnalités, la validité des textes ; l'analyse des différents modules relatifs à la prévision et à la simulation ; le recensement des suggestions, des observations, des commentaires des participants pour leur prise en compte. Le budget de l'État 2020 de la Côte d'Ivoire s'équilibre en ressources et en dépenses à 8 061 milliards de F CFA, soit une progression de 9,9% par rapport au budget 2019 qui était de 7 334,3 milliards de F Cfa. Le gouvernement a fixé à la direction générale des Impôts, un objectif de recettes de 2 716 milliards de F Cfa ■

DAVID YA

Promotion des Technologies de l'information et de la communication Une dizaine d'écoles en attraction à l'Esatic

La 4e Révolution industrielle, facteur important pour l'insertion socio-professionnelle des jeunes, tel est le thème qui a réuni une dizaine d'écoles, récemment à Treichville, à l'occasion de la Journée inter-école de la technologie et des Technologies de l'information et de la communication (Jiett). Ce rendez-vous a mobilisé environ 600 étudiants à l'École supérieure africaine des techniques de l'information et de la communication (Esatic). C'était une occasion pour les participants de proposer des communications de spécialistes du monde des Tic sur les dernières innovations dans le monde, de présenter et analyser les opportunités du marché ivoirien, mais également les nouveaux métiers du secteur, comme une solution à l'insertion socio-professionnelle des jeunes. 5G, internet des objets, intelligence artificielle, blockchain, big data, sont, entre autres, des sujets qui ont été abor-

dés à cette rencontre. La Journée inter-école de la technologie et des Technologies de l'information et de la communication qui a mobilisé, en plus de l'Esatic, les universités Félix Houphouët-Boigny et Nangui Abrogoua et des établissements privés, a aussi été une occasion pour le ministère de l'Économie numérique et de la Poste (Menup) d'exposer la vision du gouvernement ivoirien en matière de développement et de promotion des Tic. « La formation, le développement des compétences ainsi que la promotion et la vulgarisation des outils et services du numérique sont inscrits, comme axes stratégiques, au Programme d'actions prioritaires (Pap 2020) du gouvernement », a rappelé Dr Guibessongui N'Datien Séverin, directeur de cabinet du Menup, à l'ouverture des travaux. « Notre objectif, c'est d'assurer la transformation numérique de la Côte d'Ivoire. Pour cela, nous devons être des acteurs et non des spectateurs



Des étudiants, des représentants de l'administration publique et du secteur privé, ont pris part à la Jiett. (PH : DR)

de cette société de l'information et du savoir », a insisté Dr Guibessongui N'Datien Séverin. La Jiett arrive à un moment où les opportunités dans ce secteur sont nombreuses :

commerce en ligne, développement d'applications, maintenance réseau, cybersécurité, mobile banking, etc., en sont quelques exemples. Jusqu'à fin 2015, ce secteur revendiquait près de 200

mille emplois directs et indirects dans le pays. Il génère actuellement un chiffre d'affaires de plus de 1000 milliards de F Cfa et contribue par ailleurs à environ 8% au Pib et à plus 300 milliards au

budget de l'État. La part de l'économie numérique dans le Pib du pays devrait atteindre 15% en raison de ses immenses potentialités ■

ANOH KOUAO

Bouaké / Carte de commerçant

Les premiers pétitionnaires ont reçu leurs cartes

L'opération carte de commerçants permettra à termes, de professionnaliser cette activité et d'offrir de nombreux services sociaux aux concernés.

Azané N'Da Affouet Germaine, propriétaire d'une boutique alimentaire, est la toute première commerçante de Bouaké qui a reçu le 4 mars, à la salle de conférence de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire (Cci-Ci) de Bouaké, sa carte de commerçant des mains d'Ankoun Kouadjo, secrétaire général de la préfecture de Bouaké, représentant Tuo Fozie, préfet de la région de Gbéké, préfet du département de Bouaké. Ils sont au total 127 commerçants qui ont pu entrer en possession de cette carte qui font d'eux des commerçants professionnels parce qu'ils ont réuni tous les documents administratifs qui leur ont été demandés. Un nombre insignifiant par rapport au nombre de commerçants recensés dans la capitale de la région de Gbéké, qui sont estimés à 90 000 personnes. En remettant les cartes aux premiers bénéficiaires, le secrétaire général de la préfecture de Bouaké, tout en les félicitant, les a exhortés à en faire bonne



La distribution de cartes de commerçant marque un tournant important dans l'évolution du commerce en Côte d'Ivoire.

usage. « L'État de Côte d'Ivoire, par la création de ces cartes, veut donner de la valeur à l'activité des commerçants qui est un métier noble exercé par une frange importante de la population », a-t-il souligné.

Face aux avantages liés à cette carte de commerçant, il a tenu à encourager tous les commerçants, sans exception, à se la faire établir. « L'enrôlement se poursuit », a-t-il insisté. Pour sa part, Boureima Ouattara,

directeur régional de l'industrie et du commerce de la région de Gbéké, est revenu sur les avantages liés à cette carte. « Pour ceux qui voyagent hors du pays avec cette carte, ils ont dorénavant le visa un peu plus

facilement, ils ont une mutuelle, une assurance. Cette carte est aussi comme une garantie du commerçant auprès des institutions financières pour pouvoir bénéficier de crédit », a-t-il relevé. Sans

compter, a-t-il ajouté, que cette carte professionnelle permet à l'État d'avoir une idée exacte du nombre de personnes qui exercent en Côte d'Ivoire dans ce domaine. Elle aidera également à planifier des projets en faveur de la corporation. Si l'on en croit le directeur régional de l'industrie et du commerce de la région de Gbéké, cette opération de remise de cartes aux premiers bénéficiaires est d'autant plus importante qu'elle vient rassurer tous les commerçants que ce n'est pas de l'arnaque, mais bel et bien une réalité. « L'opération carte de commerçant a débuté en 2015. Malheureusement, elle a échoué à plusieurs reprises, ce qui a mis le doute dans l'esprit des commerçants », a-t-il déploré. Il s'est donc réjoui que cette opération soit devenue une réalité. « Les enrôlements se poursuivent à la direction régionale de l'industrie et du commerce. Les équipes d'enrôlement sont sur place pour les recevoir », a-t-il lancé.

CHARLES KAZONY
CORRESPONDANT REGIONAL

Utilisation de la facture normalisée

Opérateurs économiques et commerçants de Korhogo sensibilisés

Les opérateurs économiques et les commerçants de Korhogo ont été sensibilisés le 11 mars, à la salle de conférences de la Chambre d'agriculture de la ville, à l'utilisation des factures normalisées. Une délégation de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire (Cci-Ci) venue d'Abidjan et de Bouaké, conduite par Noël Vital Enokou, chef de département du Pnsf (Programme de normalisation et de sécurisation des factures) qui avait à ses côtés Issouf Diomandé, responsable du Pnsf de Bouaké, ont animé la formation. Et cela, en présence de Vincent Zoé, chef du centre des impôts de Korhogo et Nahouo Silué, président des commerçants de Korhogo. Expliquant l'importance

pour le commerçant d'utiliser la facture normalisée dans toutes ses transactions financières, le chef du centre des impôts de Korhogo dira que c'est un moyen de gestion moderne, car elle permet au commerçant d'avoir une traçabilité au niveau de ses transactions financières, de connaître ses produits qui sont les mieux vendus, et enfin, de crédibiliser ses activités vis-à-vis des commerçants et de l'État. « Ainsi, vous êtes un bon citoyen », a-t-il insisté. Pour sa part, Vital Enokou a tenu à faire savoir que l'utilisation de la facture normalisée dans toutes les transactions commerciales est une décision du gouvernement. Il a relevé que la majorité des commerçants méconnaissent les règles qui régissent l'activité commer-



La vulgarisation de la facture normalisée permettra de fiscaliser davantage le secteur informel.

ciale. « Cela est généralement source de contentieux entre les commerçants et les autorités qui régulent

l'activité économique, à savoir la direction régionale du commerce et la direction régionale des impôts. Au

nombre des contentieux, il y a la non utilisation de la facture normalisée et l'absence de registre de com-

merce », a déploré le chef de département du Pnsf. Pour éviter toutes ces tensions, Vital Enokou a invité l'ensemble des opérateurs économiques présents à utiliser désormais les factures normalisées. « L'achat des carnets pré-imprimés de 50 feuillets se fait exclusivement à la direction des impôts ou à la délégation régionale de la Cci-Ci de Korhogo au prix de 2000 FCfa l'unité », a-t-il martelé. Tout en prévenant qu'aucun particulier n'a le droit de commercialiser ce carnet. Au terme des échanges, les acteurs du monde commercial de Korhogo ont promis de régulariser leur situation et participer au développement de la Côte d'Ivoire en respectant désormais les règles de leur profession.

C.KAZONY
CORRESPONDANT REGIONAL

Coronavirus

Début d'un essai clinique pour un traitement potentiel

Le laboratoire français Sanofi et l'Américain Regeneron recrutent des patients pour débiter un essai clinique.



Début des tests semi-automatiques au Covid-19 à New York, le 11 mars 2020 (PHOTO : D.R)

Une étude clinique a débuté aux États-Unis à l'initiative du laboratoire français Sanofi et de l'Américain Regeneron sur des patients hospitalisés avec une forme sévère du coronavirus Covid-19, annoncent ces deux laboratoires, le lundi 16 mars. Le recrutement des patients va commencer immédiatement. Regeneron mènera l'essai aux États-Unis, tandis que Sanofi sera en charge

des essais à venir dans le reste du monde, notamment en Italie. Kevzara (sarilumab) est un immunosuppresseur développé en commun par Sanofi avec Regeneron, lancé en 2017 pour traiter la polyarthrite rhumatoïde. Il s'agit d'un anticorps monoclonaux dirigé contre le récepteur de l'interleukine-6 (IL-6), une protéine du système immunitaire jouant un rôle dans le processus inflammatoire. IL-6 pourrait jouer un rôle dans la réponse inflammatoire des poumons des patients sévèrement touchés par le Covid-19, précisent les deux laboratoires. Cet essai, qui sera mené dans de nombreux centres aux États-Unis, visera à évaluer la sécurité et l'efficacité d'ajouter Kevzara aux traitements symptomatiques, comparé à un placebo. Quatre cents patients devraient être recrutés. La première partie de l'essai évaluera l'effet de Kevzara sur la fièvre des patients et leur besoin en oxygénation supplémentaire. La seconde partie évaluera l'amélioration sur le long terme, notamment en termes de mortalité et de réduction des besoins en hospitalisation et oxygénation. « Nous pensons qu'il y a des preuves scientifiques montrant que Kevzara peut être une option de traitement potentiellement importante pour certains patients », a expliqué John Reed, responsable monde de la recherche et développement de Sanofi, cité dans le communiqué. Les données d'une étude menée sur 21 patients en Chine

ont montré que des patients ayant reçu un autre anticorps monoclonal dirigé contre le récepteur de l'interleukine-6, le tocilizumab, avaient vu leur fièvre et leurs besoins en oxygénation supplémentaire réduits, rappelle le communi-

qué. Parallèlement, le groupe pharmaceutique français travaille sur le développement d'un vaccin contre le Covid-19, associé au ministère américain de la Santé.

FRANCE 24-AFP

Nigeria

Des morts et un quartier ravagé après une vaste explosion

Un quartier entier réduit en miettes. Ce dimanche 15 mars, un cocktail de gaz et de pétrole a tout rasé à Abule Ado. Par milliers, les habitants tentent de sauver ce qui peut l'être alors qu'une pelleteuse fouille les décombres. Deux sacs noirs sont posés à même le sol près de voitures calcinées. « Tellement de gens ont perdu la vie. Certains étaient à l'intérieur de leur voiture, ils s'apprêtaient à aller à l'église, mais l'explosion les a tous tués, aucun n'a survécu. » Au milieu de l'immense champ de ruines, un fronton

gravé, encore debout, indique l'entrée d'un pensionnat pour filles, dont il ne reste rien. Impossible d'estimer le nombre de victimes à ce stade selon Adebola Kolawale, responsable de la Croix-Rouge dans l'État de Lagos : « Il y a des morts. Quant aux blessés, ils ont été conduits à l'hôpital. Il y a une école ici et des habitations, beaucoup de gens vivent ici. Il y a aussi un grand marché à proximité ». Au moins 19 corps ont été sortis des décombres dimanche, mais le bilan est certainement bien plus lourd.

RFI

Télégrammes officiels

À Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian Kaboré, Président du Faso Ouagadougou

Monsieur le Président et cher frère,

J'ai appris, avec consternation, les attaques survenues le dimanche 08 mars 2020 dans les villages de Dingoula et Barga, dans la commune de Barga, province du Yatenga, faisant une quarantaine de morts et plusieurs blessés. En cette douloureuse circonstance, je voudrais, au nom du peuple et du gouvernement ivoiriens, ainsi qu'en mon nom propre, exprimer à votre Excellence, au peuple frère du Burkina Faso, de même qu'aux familles endeuillées, toute ma solidarité et mes sincères condoléances. Je condamne fermement ces attaques que rien ne saurait justifier, venant une fois encore endeuiller le peuple burkinabè.

Très haute et fraternelle considération.

ALASSANE OUATTARA
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
DE CÔTE D'IVOIRE

À Son Excellence Monsieur Martin Vizcarra Président de la République du Pérou Lima

Monsieur le Président,

C'est avec une profonde tristesse que j'ai appris le décès de Monsieur Javier Perez de Cuellar, ancien secrétaire général des Nations-unies, le mercredi 04 mars 2020, à Lima, au Pérou à l'âge de 100 ans. En cette douloureuse circonstance, je voudrais, au nom du gouvernement et du peuple ivoiriens, ainsi qu'en mon nom propre, exprimer ma profonde compassion à votre Excellence, au gouvernement et au peuple ami du Pérou. Au cours de sa longue et brillante carrière, ce diplomate chevronné aura contribué, à travers ses nombreuses initiatives et actions, au renforcement de la paix et de la sécurité internationales, à l'occasion de ses deux mandats à la tête de l'Organisation des Nations unies, de 1982 à 1991. Je vous prie de bien vouloir transmettre à la famille de l'illustre disparu mes condoléances les plus attristées.

Haute considération.

ALASSANE OUATTARA
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
DE CÔTE D'IVOIRE

À Son Excellence Monsieur Antonio Guterres Secrétaire général de l'Onu New-York

Monsieur le Secrétaire général,

C'est avec une profonde tristesse que j'ai appris le décès de Monsieur Javier Perez de Cuellar, ancien Secrétaire général des Nations-unies, le mercredi 04 mars 2020, à Lima, au Pérou à l'âge de 100 ans. En cette douloureuse circonstance, je voudrais, au nom du gouvernement et du peuple ivoiriens, ainsi qu'en mon nom propre, exprimer ma profonde compassion à votre Excellence et à l'ensemble du Système des Nations unies. Au cours de sa longue et brillante carrière, ce diplomate chevronné aura contribué, à travers ses nombreuses initiatives et actions, au renforcement de la paix et de la sécurité internationales, à l'occasion de ses deux mandats à la tête de l'Organisation des Nations unies, de 1982 à 1991. Tout en vous réitérant mes condoléances les plus attristées,

Haute considération.

ALASSANE OUATTARA
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
DE CÔTE D'IVOIRE

Fraternité-Matin

Quotidien d'informations générales
paraissant depuis le 9-12-1964

Tél: (225) 20 30 60 00
(225) 20 30 60 01
Fax: (225) 20.37.25.45

PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

SANGARÉ Ibrahima Séga

DIRECTEUR GÉNÉRAL
DIRECTEUR DE PUBLICATION

Venance Konan
venance.konan@fratmat.info

DIRECTEURS DES RÉDACTIONS DU GROUPE
RÉDACTEUR EN CHEF

Amédée Assi
06 12 35 11
amedeeassi@yahoo.fr
amedeeassi@fratmat.info

RÉDACTEUR EN CHEF
CHARGÉ DU SPORT

Jean - Baptiste Béhi

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE LA RÉDACTION

Germaine Boni
05 98 78 88

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL -
ADJOINT DE LA RÉDACTION

Étienne Aboua
45 17 27 46

GRAND REPORTERS

Michel Koffi
Bledson Mathieu

SERVICE POLITIQUE / INTERNATIONAL

Étienne Aboua

CHEF DU SERVICE SOCIÉTÉ

Marc Yéyou

SERVICE ÉCONOMIE / ENQUÊTES

Amédée Assi

CHEF DU SERVICE RÉGIONS

Emmanuel Kouassi

CHEF DU SERVICE SPORTS

Paul Bagnini

CHEF DU SERVICE CULTURE

Brigitte Guirathé

CHEF DU SERVICE PHOTO

Sylla Yacouba

SERVICE CORRECTION

Daouda Coulibaly

SIÈGE SOCIAL ADMINISTRATION

Rédaction-Impression - Adjama
Boulevard du G^e De Gaulle
01 BP 1807 Abidjan 01 - RCI

Site: <http://www.fratmat.info>
Email: contact@fratmat.info
info@fratmat.info

DIRECTEUR
COMMERCIAL & MARKETING

N'Diaye Mamadou
20.37.06.66

PUBLICITÉ ÉTRANGÈRE HMI

25, rue Saint Didier, 75116 Paris
Tél : 01.56.90.34.34
Fax : 01.56.90.34.30

ABONNEMENTS & ARCHIVES

Tél : (225) 20 30 60 01
Postes: 6173 - 6177

DIFFUSION

Edipresse - 09 BP 254 Abidjan 09
Tél : (225) 22 40 42 42
Fax : (225) 22 44 56 57

ÉDITEUR
SNPECI
Société Nouvelle de Presse
et d'Édition de Côte d'Ivoire
Société d'État au capital
de 175 millions FCFA

Dépôt légal
N°2164 du 13 mai 1987
RC 206202 - CC 5012019L

TIRAGE DU JOUR : 20 000

● Communiqué du Conseil National de Sécurité

13 mesures complémentaires adoptées

Le Président de la République, S.E.M Alassane Ouattara, a présidé ce lundi 16 mars 2020, une réunion extraordinaire du Conseil National de Sécurité (CNS) à laquelle a pris part le Comité des experts du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique. L'ordre du jour a porté sur un seul point, à savoir, la Situation de la pandémie de la maladie à Coronavirus 2019 (COVID-19) en Côte d'Ivoire. Suite à l'exposé du Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique sur l'évolution de la maladie à Coronavirus, il ressort qu'à la date du 16 mars 2020, six (06) cas Enregistrés à Abidjan. Tous ces cas, importés de France et d'Italie, dont deux cas secondaires à Abidjan ont été pris en charge par les services sanitaires. Il convient de noter que le premier cas est guéri et l'état de santé des autres ne suscite pas d'inquiétude. Le Ministre a également fait un point de situation de l'évolution de la maladie dans le monde et particulièrement en Afrique. Après analyse de la situation, le Conseil National de Sécurité a été informé des dispositions prises à ce jour, par le Gouvernement pour faire face à cette pandémie et a décidé des mesures complémentaires suivantes :



Le secrétaire général de la Présidence de la République, Patrick Achi, a lu le communiqué. (PHOTO : BOSSON HONORÉ)

1. Suspension pour une période de 15 jours renouvelable, à compter du 16 mars 2020 à minuit, de l'entrée en Côte d'Ivoire des voyageurs non ivoiriens en provenance des pays ayant plus de 100 cas confirmés de maladie à

coronavirus (COVID-19). Les ressortissants ivoiriens et les résidents permanents non ivoiriens seront soumis à une mise en quarantaine obligatoire pour 14 jours dès leur entrée sur le territoire ivoirien dans les centres réquisitionnés par l'Etat ;

2. Renforcement du contrôle sanitaire aux frontières aériennes, maritimes et terrestres ;

3. Mise en quarantaine des cas suspects et des contacts des malades dans les centres réquisitionnés par l'Etat ;

4. Fermeture de tous les établissements d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et supérieur pour une période de 30 jours à compter du 16 mars 2020 à minuit ;

5. Respect d'une distance d'au moins un (01) mètre entre les personnes dans les grandes surfaces, les magasins, les restaurants, les entreprises, la zone aéroportuaire et les lieux publics ;

6. Respect des mesures d'hygiène corporelle, comportementale, hydrique et alimentaire (lavage des mains au savon, application des solutions hydro-alcooliques, interdiction des salutations manuelles, accolades et embrassades, interdiction stricte de la consommation de la

viande de brousse) ;

7. Fermeture des boîtes de nuit, des cinémas et des lieux de spectacle pour une période de 15 jours renouvelable à compter du 18 mars 2020 à minuit ;

8. Interdiction des rassemblements de population de plus de 50 personnes pour une période de 15 jours renouvelable à compter du 18 mars 2020 à minuit ;

9. Suspension de tous les événements sportifs et culturels nationaux et internationaux ; pour une période de 15 jours renouvelable à compter du 18 mars 2020 à minuit ;

10. Ouverture de sites complémentaires équipés de

prise en charge à Abidjan, Abengourou, Aboisso, Bondoukou, Bouaké, Bouna, Daloa, Gagnoa, Korhogo, Ivan, Odienné, San Pédro et Yamoussoukro ;

11. Gratuité totale du diagnostic et de la prise en charge de tous les cas suspects et confirmés de COVID-19 ;

12. Renforcement de la sécurité sanitaire des agents de santé, du personnel de la recherche, des forces de défense et de sécurité, des agents des zones aéroportuaires et de la plateforme portuaire dans la prévention du COVID-19 ;

13. Réactivation des comités départementaux de lutte contre les épidémies. Le Comité de suivi a été instruit par le Conseil National de Sécurité pour le suivi de la mise en oeuvre de ces mesures et leur adaptation à l'évolution de la situation. Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, exhorte l'ensemble des populations vivant en Côte d'Ivoire à la responsabilité et au strict respect de ces mesures de santé publique. Le Président de la République invite les Autorités traditionnelles et les Chefs religieux à encourager les populations à respecter scrupuleusement ces mesures visant à endiguer la propagation du virus dans notre Pays. Le Président de la République appelle les Ivoiriens vivant à l'étranger à se conformer aux dispositions prises par les Gouvernements de leur pays de résidence. A l'issue de la réunion du Conseil National de Sécurité, le Président de la République a exprimé sa satisfaction à l'ensemble des acteurs impliqués dans la lutte contre la pandémie COVID-19 et les a encouragés à maintenir cette dynamique.

Fait à Abidjan, le lundi 16 mars 2020

POUR LE CONSEIL NATIONAL DE SÉCURITÉ,
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

● D'autres dispositions de protection contre la pandémie

Se laver les mains

Se laver les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon tue le virus s'il est présent sur vos mains

Éviter les contacts proches

Maintenir une distance d'au moins 1 mètre avec les autres personnes, en particulier si elles toussent, éternuent ou ont de la fièvre. Lorsqu'une personne infectée par un virus respiratoire, comme la Covid-19, tousse ou éternue, elle projette de petites gouttelettes contenant le virus. Si vous êtes trop près, vous pouvez inhaler le virus.

Tenez-vous informé et suivez les conseils de votre médecin

Tenez-vous au courant des dernières évolutions concernant la Covid-19. Suivez les conseils de votre médecin, des autorités de santé nationales et locales

Respectez les règles d'hygiène respiratoire

Se couvrir la bouche et le nez avec le pli du coude ou avec un mouchoir en cas de toux ou d'éternement – jeter le mouchoir immédiatement après dans une poubelle fermée et se laver les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon. Se

couvrir la bouche et le nez en cas de toux ou d'éternement permet d'éviter la propagation des virus et autres agents pathogènes

Suivez les conseils présentés ol-dessous

Si vous commencez à vous sentir mal, même si vous n'avez que des symptômes bénins comme des maux de tête et un faible écoulement nasal, restez chez vous jusqu'à la guérison.

En cas de fièvre, de toux et de difficultés respiratoires, consultez un médecin sans tarder, car il peut s'agir d'une infection respiratoire ou d'une autre affection grave. Appelez votre médecin et indiquez-lui si vous avez récemment voyagé ou été en contact

avec des voyageurs. Si vous l'appellez, votre médecin pourra vous orienter rapidement vers l'établissement de santé le plus adapté.

En outre, cela vous protégera et évitera la propagation de la Covid-19 et d'autres maladies virales.

Éviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche

Les mains sont en contact avec de nombreuses surfaces qui peuvent être contaminées par le virus. Si vous vous touchez les yeux, le nez ou la bouche, vous risquez d'être en contact avec le virus présent sur ces surfaces.

Comment mettre, utiliser, enlever et éliminer un masque

Avant de mettre un masque, se laver les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon. Appliquer le masque de façon à recouvrir le nez et la bouche et veillez à l'ajuster au mieux sur votre visage. Lorsque l'on porte un masque, évitez de le toucher. Chaque fois que l'on touche un masque usagé, se laver les mains à l'aide d'une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon. Lorsqu'il s'humidifie, le remplacer par un nouveau masque et ne pas réutiliser des masques à usage unique. Pour retirer le masque : l'enlever par derrière (ne pas toucher le devant du masque) ; le jeter immédiatement dans une poubelle fermée ; se laver les

mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon.

Quand utiliser un masque ?

Si vous êtes en bonne santé, vous ne devez utiliser un masque que si vous vous occupez d'une personne présumée infectée par le 2019-nCoV. Portez un masque si vous toussiez ou éternuez. Le masque n'est efficace que s'il est associé à un lavage des mains fréquent avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon. Si vous portez un masque, il est important que vous sachiez l'utiliser et l'éliminer correctement.

Coronavirus

La Côte d'Ivoire enregistre son premier cas confirmé

Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique a donné la triste information, hier, à son cabinet.



Le ministre Aka Aouélé a lu le communiqué en présence des principaux acteurs impliqués dans la lutte contre la pandémie en Côte d'Ivoire.

Le continent enregistre cependant des cas confirmés dans plusieurs pays. Il s'agit de l'Algérie, du Cameroun, du Burkina Faso, de l'Égypte,

du Maroc, du Nigeria, du Sénégal, de l'Afrique du Sud, du Togo, de la Tunisie et de la Côte d'Ivoire depuis mardi. L'Organisation mondiale de la

santé (Oms) déclare, à juste titre, que cette maladie est une pandémie mondiale ■

MARC YEVOU

Que doit-on faire ?

Devrait-on douter de ce que le coronavirus arrive en Côte d'Ivoire ? Assurément pas. L'idéal aurait été que cette maladie qui a déjà contaminé plus de 120 000 personnes dans le monde et fait plus de 4370 morts ne franchisse pas nos portes. Mais est-ce que malgré les mesures idoines et les efforts du gouvernement ainsi que du corps médical, on pouvait éviter l'arrivée du virus sur notre territoire ?

La France, pays avec lequel nous échangeons beaucoup (au moins deux vols par jour entre Abidjan et Paris) et où vit une forte communauté ivoirienne, est à 1784 cas et 33 décès. L'Italie d'où est arrivé notre compatriote infecté et qui compte aussi de nombreux ressortissants ivoiriens, est ébranlée. Neuf mille personnes sont contaminées par le virus qui a déjà fait 463 morts. Si le nombre de contaminations baisse en Chine et en Corée du Sud, en Europe, le virus touche désormais la totalité des pays. « Et nous sommes qu'au tout début de l'épidémie » pour

citer Emmanuel Macron, le président français.

Le continent africain est à ses premiers cas de contamination. Pour l'instant, le coronavirus n'a pas encore touché gravement les pays du continent noir. Il n'empêche, il faut rester vigilant.

Il faut aussi appliquer les premières mesures, notamment se laver les mains régulièrement, tousser dans son coude et ne pas se rendre dans un pays à risque. Ce sont les principales recommandations formulées par les autorités sanitaires des pays touchés, pour limiter la propagation du coronavirus. En Italie, pays du Pape, on a ajouté une recommandation d'ordre spirituel : avoir sur soi une image de la Vierge Marie et prier régulièrement !

Aux autorités ivoiriennes et aussi aux professionnels des médias, il va se poser la question qui divise dans les pays touchés : faut-il trop communiquer au risque de paniquer les populations, ébranler l'économie ? Ou donner les informations nécessaires, prendre des mesures normales de lutte ?

Le risque de surestimer ou sous-estimer la menace réelle est grand.

En termes de remèdes, il n'y a pour l'instant pas grand-chose. Les personnes atteintes du coronavirus sont traitées à la chloroquine. La course pour mettre au point un vaccin est lancée depuis quelques semaines. De nombreux instituts s'y sont mis dans de nombreux pays. En France, un chercheur de l'Institut Pasteur a indiqué à nos confrères d'Europe 1 que des tests d'un vaccin contre le coronavirus ont commencé depuis hier (seulement) sur des souris : « Les tests vont durer un mois, un mois et demi : on vaccine des souris, ensuite on leur prend régulièrement du sang pour voir si elles ont fait des anticorps contre le vaccin. Si elles ont fait des anticorps, on les infecte avec le coronavirus et on voit si elles résistent. » Ces chercheurs espèrent rapidement mettre en place un vaccin. En attendant, prudence mais panique ■

BLEDSO MATHIEU

Hélas, mille fois hélas, la Côte d'Ivoire vient d'enregistrer son premier cas confirmé de maladie du coronavirus (Covid-19). C'est un ministre visiblement déprimé qui a, face à la presse, lâché lourdement l'information relative au premier malade confirmé de Côte d'Ivoire. Entouré des différents responsables engagés dans la lutte contre la maladie, Eugène Aka Aouélé explique que le sujet a été mis en quarantaine, depuis mardi, au service des maladies infectieuses et tropicales. Il s'agit d'un homme âgé de 45 ans qui a séjourné en Italie. À son arrivée au pays, le malade dont l'identité n'a pas été relevé a passé avec succès toutes les étapes du contrôle épidémiologique installé à l'aéroport international Houphouët Boigny d'Abidjan.

« Il ne présentait aucun signe clinique », précise le Pr Béné Bi Vroh, directeur général de l'Institut national d'hygiène publique (Inhp). Quelques jours après, l'homme a la fièvre, la toux et un rhume. Les analyses approfondies de son état de santé confirmeront la présence de la maladie. « L'analyse au laboratoire du prélèvement naso-pharyngé a permis de confirmer le diagnostic de la maladie à coronavirus (Covid-19) », précise le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique. Toutefois, indique Aka Aouélé, « son état clinique est stable et rassurant ».

Pas de panique

Respectant le protocole en la matière, les services de santé sont à pied d'œuvre pour

la prise en charge des différents contacts du malade qui, selon les spécialistes, ont été identifiés. Bien que la Côte d'Ivoire enregistre son premier cas confirmé, le ministre se veut rassurant. « Toutes les dispositions sont prises pour une meilleure gestion de ce cas et un contrôle de la propagation de la maladie à coronavirus », rassure-t-il. Il invite les populations à respecter scrupuleusement les mesures préventives. Le sujet provient du district sanitaire d'Adjamé-Plateau-Attécoubé.

Faut-il rappeler, la maladie à coronavirus apparue en Chine a très vite évolué en Asie et en Europe. L'on enregistre, à ce jour, 109 595 cas confirmés pour 3 810 décès à travers le monde. Même si l'Afrique n'est pas pour le moment un grand foyer épidémiologique,

Autonomisation de la femme

L'Égypte salue les avancées en Côte d'Ivoire

L'épouse de l'ambassadeur d'Égypte en Côte d'Ivoire, Iman Badawi, a salué les avancées de la Côte d'Ivoire en

matière d'autonomisation de la femme et de la reconnaissance de ses droits. À la suite d'une rencontre avec Aïdara Binta, épouse du président

de l'Assemblée nationale, le 11 mars, au domicile d'Amadou Soumahoro à la Riviera Golf 4, elle a fait cette révélation.

En présence de certains proches de Mme Amadou Soumahoro, elle a tenu à partager quelques connaissances dans ce sens et à faire part d'exemples qui illustrent cette assertion. Selon Iman Badawi, la Côte d'Ivoire a une politique remarquable en matière d'autonomisation de la femme. En tant qu'invitée à la cérémonie officielle de la Journée internationale de la femme, le 7 mars, à Anyama, elle a été édifiée par le témoignage des nombreuses femmes qui sont appuyées dans leurs activités par le gouvernement et surtout par le Fonds d'appui aux femmes de Côte d'Ivoire (Fafa) initié par la Première dame, Dominique Ouattara. « L'un des



L'épouse de l'ambassadeur d'Égypte en Côte d'Ivoire, Iman Badawi (à gauche) et Aïdara Binta Soumahoro ont échangé sur la situation des femmes.

témoignages qui m'a marqué est celui d'une mère de neuf enfants qui, grâce à un appui de cent mille FCfa du fonds, s'est lancée dans la vente de pain sacré pour finalement asseoir une fabrique de ce type de pain et le distribuer à des revendeurs. Elle s'oc-

cupe aujourd'hui de ses enfants », s'est-elle réjouie. Pour l'épouse de l'ambassadeur d'Égypte, Wael Ibrahim Ali Badawi, si cette femme et de nombreuses autres ont pu prospérer dans leurs activités respectives, c'est parce que la Côte d'Ivoire dispose de

plusieurs atouts favorables. Notamment, la langue française qui, au-delà du faible taux d'alphabètes, permet de se connecter à de potentiels clients pour écouler leurs marchandises. Elle a salué la diversité culturelle et les alliances ethniques existant dans le pays qui favorisent l'union et le brassage des populations, surtout des femmes.

Par ailleurs, Iman Badawi a souhaité, de concert avec Aïdara Binta, que la Côte d'Ivoire incite la jeunesse à prôner et maîtriser les valeurs humaines. Ce, en instituant, par exemple, le service militaire depuis l'école primaire parce qu'à travers cette discipline, la jeunesse pourra acquérir des valeurs et tourner le dos à l'indiscipline et à l'incivisme ■

HERVÉ ADOU

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'entreprise VIPNET informe le public que des personnes animées de mauvaises intentions, se faisant passer pour ses agents appellent les clients pour exiger le paiement de factures de services internet.

Face à cette situation, la Direction Générale tient à signaler qu'elle n'est concernée ni de près ni de loin par cette initiative qui ne fait nullement partie de ses habitudes de recouvrement. A cet effet, une plainte a été déposée devant les autorités compétentes.

En tout état de cause, la Direction Générale de VIPNET décline toute responsabilité quant aux agissements de ces personnes indelicates et invite chacun à la prudence et à la vigilance.

Téléphone : 22 52 62 00

La direction générale